



Poligné

BULLETIN MUNICIPAL

2017



2018 : Nouvelle Boulangerie



*Ancienne Mairie
de Poligné*

*Toute la municipalité
vous souhaite :*

*Joyeuses Fêtes
& Bonne Année !*



Mesdames, Messieurs,

Malgré la baisse des dotations en provenance de l'Etat et l'augmentation continue de certaines dépenses incompressibles, la maîtrise de notre budget de fonctionnement, associée à la recherche de financements notamment l'obtention de subventions, nous pouvons continuer à investir dans des équipements structurants indispensables au développement de notre commune.

Comme vous pouvez le constater, les travaux de construction de la future boulangerie viennent de commencer. Le changement de gérant a quelque peu retardé l'opération qui était prévue démarrer initialement au 1^{er} semestre 2017. Quoiqu'il en soit, c'est en concertation avec les gérants actuels que nous avons conduit les études qui ont abouti au projet en cours. Les travaux devraient durer environ 9 mois et nous espérons une livraison des locaux au début du second semestre 2018. Ce sera aussi l'occasion de permettre au bar « Le Village » tenu par Claire Nourrisson de disposer d'un espace plus adapté à son activité.

Les travaux d'aménagement des deux entrées du bourg sont également en cours. Nous en profitons pour réaliser un nouveau réseau eaux pluviales sur les tronçons concernés. Le 1^{er} virage en sortie du bourg en direction de la rue de Choisel fera l'objet d'un aménagement au cours de l'année 2018. Le carrefour situé à l'angle de la rue de la Mairie et de la rue du Tertre sera réaménagé dans le cadre des travaux de la boulangerie

En 2018, les premières constructions devraient voir le jour à la résidence Le Bois Glaume rue du Chêne Loret. La viabilisation sur ce secteur a modifié quelque peu le paysage tel que nous le connaissons. Plutôt que de multiplier les bassins, 1 bassin étant préconisé par opération, nous avons fait le choix de créer un bassin d'environ 4000m² destiné à écrêter les eaux pluviales de l'ensemble du secteur Est, à urbaniser à moyen et long terme. Ce bassin a permis de supprimer celui de la résidence de la Saudrais.

La diminution de la dotation globale de fonctionnement nous oblige à limiter et maîtriser nos coûts de fonctionnement. C'est une des raisons qui nous conduisent à envisager la suppression des TAP (Temps d'Activités périscolaires) et le passage à la semaine de 4 jours du temps scolaire. La décision finale sera prise début Janvier, et pourrait modifier le fonctionnement du centre de loisirs notamment les mercredis. La semaine de 4 jours ½ nous avait été imposée en contrepartie de financements qui, aujourd'hui, ne nous sont plus garantis.

Je terminerai cet édito en ayant une pensée pour celles et ceux qui, soit touchés par la vieillesse, soit la maladie, nous ont quittés cette année, et plus particulièrement Pierre Février retraité, agent technique de Poligné et Pierre Pihan, président de l'UNC de Poligné.

L'année 2018 sera une année où la commune va subir de profonds changements. Le commerce, l'aménagement du bourg, l'urbanisme seront au cœur de l'action des élus.

Je vous recommande de vous reporter aux pages intérieures pour y retrouver en détail les sujets qui vous intéressent, et je vous propose de nous retrouver le samedi 13 janvier 2018 pour la cérémonie des vœux, au cours de laquelle seront projetées les réalisations à venir en 2018.

A toutes et à tous, au nom du conseil municipal et en mon nom, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Le maire
Guy Rinfray

SOMMAIRE

Vie Municipale	3	Vie Associative	13
Compte Administratif 2016	8	Vie Quotidienne	22
Budget 2017	9	Liste des Associations	26
Urbanisme	10	Dates à retenir - Numéros utiles	27
Enfance et Jeunesse	11	Revue de Presse	27 / 28

REALISATIONS ET PROJETS 2017 - 2018

BÂTIMENTS 2018 :

COMMERCE

Boulangerie

Le choix a été fait de démolir une partie de l'ancienne mairie et de ne conserver que la partie la plus ancienne constituée du bâti en pierre. Cette démolition a été justifiée par le fait que les travaux nécessaires pour une adaptation des locaux auraient été plus onéreux qu'une construction nouvelle. D'autre part, la partie démolie était mal disposée et de niveau différent par rapport au bâtiment en pierre. La nouvelle construction va permettre d'optimiser au mieux l'espace disponible et de baisser l'ensemble du terrain pour faciliter un accès plus doux.

Les travaux sont prévus durer 9 mois environ. On peut raisonnablement espérer une ouverture après l'été prochain.

Le coût de cette opération est de 465 393 €/ht. Nous avons déjà environ 180 000€ de garantie de subventions et de nouvelles sont à espérer. Peut-être auront-nous d'ici la fin de l'année de bonnes nouvelles en ce sens.

Bar le Village :

Dès que les locaux de la boulangerie actuelle seront libérés, nous proposerons comme nous nous y sommes engagés à les mettre à disposition de Claire Nourrisson gérante actuelle du bar.

ASSOCIATIONS :

Local théâtre (près de la bibliothèque) :

L'aménagement du local est enfin terminé.

Nous prévoyons en 2018, la démolition du local théâtre situé derrière la salle des fêtes.

Sports :

Les travaux de réhabilitation du terrain de foot de la halte ont pris quelques retards par rapport à nos engagements. Ce retard s'explique par les difficultés rencontrées pour la dissolution du syndicat propriétaire du terrain et la répartition de l'apport de trésorerie qui pourrait permettre de financer ce projet évalué à près de 220 000€/ht, à la charge de la commune de Poligné. Il est important de rappeler que le club de foot est intercommunal. L'effectif de Poligné n'est pas le plus important et il ne serait pas acceptable que la commune supporte seule un tel investissement. Nous comptons sur un apport de trésorerie du syndicat, issue de la vente et de la trésorerie actuelle qui lors de la dissolution sera à distribuer. La participation supportable par la commune est comprise entre 50 000€ et 60 000€. Reste à obtenir 150 000€ hors budget communal. L'année 2018 devrait être décisive.

VOIRIE 2018 :

Rue du Souvenir tranche ferme comprenant :

La pose d'une nouvelle canalisation eaux pluviales
La réalisation de trottoirs et pose d'un nouveau revêtement
La maîtrise d'œuvre

Rue de la Foulquière tranche conditionnelle comprenant :

La pose d'une nouvelle canalisation eaux pluviales
La réalisation de trottoirs et pose d'un nouveau revêtement
La maîtrise d'œuvre

Carrefour situé à l'angle de la rue de Choisel près du poste de transformation comprenant :

La suppression du portail en bois
La démolition du mur
La dépose des bordures et l'élargissement de la voie
La création d'un parking
Un muret pierre sera reconstruit en fond de parking par les services techniques.
Pour ces trois opérations nous attendons l'obtention de subventions. Seule une subvention de la communauté de communes de 19 000€ au titre du fond de concours voirie est garantie. Coût total de l'opération : 169 926 € HT.

Urbanisme :

Une première tranche de la résidence du Bois Glaume, rue du chêne Loret est ouverte à la construction. Les premiers permis ont été déposés en mairie et les premières constructions devraient voir le jour au 1^{er} trimestre 2018. Il a fallu donner des noms aux rues de cette nouvelle résidence. La première étape a été de trouver un fil conducteur. Le thème choisi a été le château.

Les nouvelles rues sont :

Rues principales :

- 1/ Rue du Castel
- 2/ Rue du Pont-Levis

Rues secondaires :

- 1/ Rue des Remparts
- 2/ Rue du Donjon
- 3/ Rue de l'Échauguette

Numérotation des hameaux :

Il est important de rappeler que la pose des numéros de domicile est conseillée. Ils sont gratuits et distribués par la mairie qui les a financés. Trop souvent nous sommes appelés pour confirmer le domicile des habitants, soit par les pompiers, soit par la gendarmerie ou plus généralement par des services de livraisons. Il n'est pas agréable de se faire déranger en pleine nuit pour guider pompiers ou gendarmerie. Si vous n'avez pas votre numéro, venez le retirer en mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE 24 JANVIER, LE CONSEIL MUNICIPAL :

Adopte l'opération d'amélioration de la voirie en centre bourg pour la sécurité des usagers et l'accessibilité – tranche 1 « Rue du Souvenir – Rue de la Foulquière »

Valide le devis de l'entreprise **QUALICONSULT** pour un montant de **6 005 € HT** afin qu'il réalise : la mission de contrôle technique, la mission de coordination sécurité et santé, le diagnostic plomb, le diagnostic amiante, pour l'aménagement du bâtiment de l'ancienne mairie en commerce,

Valide la proposition de Berger Levraut pour la mise en place du portail familles du logiciel E-ENFANCE qui comprend :

Le loyer mensuel sur 60 mois de 32 € HT pour la restauration scolaire et l'accueil de loisirs et périscolaire

Le paramétrage du portail pour 780 € HT

La téléformation pour 100 € HT

LE 14 FEVRIER, LE CONSEIL MUNICIPAL :

Valide la convention de l'ONF pour l'abattage de bois dans la forêt du Tertre Gris

LE 1er MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL :

S'engage à reverser la somme de 13081.96 € HT soit 15698.35 € TTC à la Communauté de Communes, nouvellement appelée Bretagne Porte de Loire Communauté, pour les travaux de voirie rue de Rennes,

Mandate Mr le Maire pour signer le renouvellement de la concession temporaire, avec Mr Thomas pour l'exploitation des parcelles d'une contenance cultivable totale de 3ha 00a 1ca, à compter du 1^{er} janvier 2016, pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois. Le terme est fixé au 31 décembre 2018.

Décide de facturer aux communes le coût de scolarisation réel obligatoire à savoir 1056 € par maternelle et 492 € par primaire au titre de l'année 2016/2017, pour les élèves venant de celles-ci,

Se prononce favorablement à la revente du fonds de commerce au profit de Madame Claire Nourisson pour la somme symbolique de 1 €.

Fixe le montant de la location du bar «Le Village» à quatre cents euros mensuel hors taxes (400€/ht).

LE 23 MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL :

Fixe l'indemnité de Mr le Maire à 40 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Fixe l'indemnité des trois premiers adjoints de la façon suivante :

~ au 1^{er} adjoint : 18.50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique;

~ au 2^{ème} adjoint : 15.40 % de l'indice brut terminal de la fonction publique;

~ au 3^{ème} adjoint : 10% de l'indice brut terminal de la fonction publique,

Valide le devis de l'entreprise ECR Environnement pour un montant de 1990 € HT pour la réalisation d'une étude géotechnique pour l'aménagement de l'ancienne mairie en boulangerie.

Valide la refacturation à la commune de Pancé du coût facultatif des frais périscolaires 2015 par élève pour les 14 élèves scolarisés en 2016/2017, soit 2170 €.

LE 28 AVRIL, LE CONSEIL MUNICIPAL :

Valide le devis de la société SAABE pour un montant de 12 700.00 € HT pour réaliser le point à temps automatique

Valide l'acquisition du camion plateau sélectionné auprès du garage de la Berlaudais pour un montant de 15000 € TTC.

Décide de fixer à 9.76 € brut de l'heure le montant de la vacation pour une mission de 17 heures effectuées dans le cadre du dispositif argent de poche à destination des jeunes,

Valide les 3 devis pour les travaux du local bar :

- **Ramage** pour un montant de **1228.58 € HT**
- **Jouaux** pour un montant de **6578.00 € HT**
- **Lepinay** pour un montant de **2370.70 € HT**

LE 1er JUIN, LE CONSEIL MUNICIPAL :

Fixe les tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2018, à savoir :

Salle des fêtes	Habitants de Poligné	Habitants hors commune	Associations du pays
Soirée grande salle (du lundi au jeudi)	180 €	280 €	50 €
Soirée petite salle	140 €	180 €	50 €
Week-end grande salle	270 €	380 €	50 €
Week-end petite salle	220 €	280 €	50 €
Vin d'honneur	Gratuit	50 €	50 €

Bois sur pied : 20 € la stère

Busage :

tuyaux : 13.86 € le ml, transport : 60 €, grille : 60.83 € l, main d'œuvre busage : 10 € le ml, regard : 40 €

Fixe les tarifs de la restauration municipale applicables à compter de septembre 2017

Libellé	Tarif à compter de septembre 2017
Repas Enfant	3.65 €
Repas Personnel Scolaire	3.55 €
Repas Enseignant	5.05 €
Repas Personnel Communal	5.05 €
Repas Emploi d'avenir	2.75 €
Repas Personnes Agées – emporté	6.80 €
Repas Personnes Agées – livré	7.80 €

Décide d'augmenter le temps de travail du poste d'adjoint technique à 35 heures annualisé à compter du 1^{er} septembre 2017.(Cantine, ménage)

Sollicite une subvention auprès du Pays des Vallons de Vilaine au titre du Fonds Régional Territorialisé pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie en commerce boulangerie.

Sollicite une subvention auprès de la Communauté de Communes au titre des dépenses d'isolation thermique pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie en commerce boulangerie.

Valide le projet d'amélioration de la voirie en centre bourg pour la sécurité des usagers et l'accessibilité tranche 1 « Rue du Souvenir - Rue de la Foulquière ».

Rue	Voirie	Eaux pluviales	Total
Rue de la Foulquière	30 195.00 €	11 598.00 €	41 793.00 €
Rue du Souvenir	65 575.00 €	21 263.00 €	86 838.00 €
Honoraires	7 800.00 €	3 000.00 €	10 800.00 €
Total	103 570.00 €	35 861.00 €	139 431.00 €

Sollicite, auprès de la Communauté de Communes, l'attribution du fonds de concours de l'année 2015 pour les travaux d'amélioration de la voirie en centre bourg pour la sécurité des usagers et l'accessibilité.

Sollicite une subvention auprès de la DIRECCTE Bretagne au titre du FISAC pour l'accompagnement de la dynamisation du commerce de proximité en milieu rural dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie en commerce boulangerie.

Demande que le projet de création d'aire de service et de repos au niveau de Montrou, validée lors de l'enquête d'utilité publique en 2005, soit mis à exécution dans les meilleurs délais.

LE 30 JUIN, LE CONSEIL MUNICIPAL :

Valide la convention de rétrocession du lotissement du bois Glaume avec l'aménageur Viabilis.

Adopte les propositions et les tarifs du centre de loisirs , à compter du 10 juillet

Tarifs journées, ½ journées et mini camps

Tranche	Journée vacances	1/2 journée vacances	Mini-camps
0 - 500	5.25 €	5.20 €	152.80 €
501 - 700	7.55 €	7.50 €	162.35 €
701 - 900	8.70 €	8.05 €	171.90 €
901 - 1150	9.85 €	8.65 €	181.45 €
1151 - 1500	11.00 €	9.20 €	191.00 €
1501 - 2000	12.70 €	10.35 €	200.55 €
> 2000	14.40 €	11.50 €	210.10 €
Communes extérieures	16.75 €	13.80 €	219.65 €

Sorties : 8.05 € - Repas : 3.60 €

Tarifs Garderie :

7h30-8h : 0.50 €	8h-8h30 : 0.50 €	17h30-18h : 0.50 €	18h-18h30 : 0.50 €
------------------	------------------	--------------------	--------------------

Adopte la charte d'entretien des espaces verts des collectivités,

Valide le devis de Self Signal d'un montant de **2289.43 € HT**, pour l'achat de panneaux de signalisation

Valide le devis de Ramage d'un montant de **2276.85 € HT**, pour le remplacement d'un chauffe-eau au restaurant scolaire,

Valide le devis du Syndicat des Bruyères d'un montant de **19835.88 € HT**, pour l'extension du réseau d'eau potable dans le lotissement du Bois Glaume

LE 15 SEPTEMBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

Décide de procéder au reversement de la somme de **1257.50 €** reçue de la Communauté de Communes, au profit de l'association « **Les Rikikis** ».

Valide la mise en place de l' I.F.S.E pour les agents relevant de la filière technique.

Adopte la charte d'entretien des espaces verts des collectivités au titre de 2017

Décide de supprimer le poste de 4^{ème} adjoint,

Désigne Pierre THOMAS comme membre du Syndicat du Tertre Gris.

Attribue les noms de rues pour la résidence du Bois Glaume de la façon suivante :

Rues principales : 1/ **Rue du Castel** 2/ **Rue du Pont-Levis**

Rues secondaires : 1/ **Rue des Remparts** 2/ **Rue du Donjon** 3/ **Rue de l'Échauguette**

Attribue 200 € de subvention à l'association du Club de Tennis au titre de l'année 2017.

LE 26 OCTOBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

Décide de modifier les tarifs de la redevance d'assainissement pour l'année 2018, à savoir :

- o part fixe :..... 100 € HT
- o prix du m³ consommé :..... 2.20 € HT

Modifie les tarifs pour les personnes non raccordées au réseau d'eau potable mais raccordés au réseau d'eaux usées :

- o part fixe applicable en totalité100 € HT
- o part variable :.....25 m³ pour 1 personne
45 m³ pour 2 personnes
60 m³ pour 3 personnes
25 m³ par personne supplémentaire

D'actualiser sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement **au taux de 2,5%**

Décide de verser les **530 €** à l'école pour la classe découverte organisée (5 € au titre du transport et 5 € pour le séjour)

Décide de verser les **475 €** à l'école pour les autres sorties scolaires au titre de l'année scolaire 2016/2017.

Précise que le versement de cette subvention sera effectué sur présentation des justificatifs de dépenses.

Décide de verser les **5 euros par élève, soit 740 euros** à l'école pour Noël 2017.

Travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie en boulangerie :

Décide d'attribuer les lots 6 et 7 aux entreprises suivantes :

Lot	Libellé	Entreprise retenue	Montant marché HT
6	Menuiseries intérieures	ATELIER DU PLESSIS	14 366.00 €
7	Cloisons sèches	STOA	32 800.00 €

Validation de l'entreprise pour les travaux de réaménagement de la voirie en centre bourg :

Décide d'attribuer le marché à **EUROVIA** pour un montant de **95 267.21 € HT** pour la tranche ferme et d'un montant de **63 229.93 € HT** pour la tranche conditionnelle.

Accepte la mise à disposition d'une salle à l'association le cercle Spirite Allan Kardec située à Pancé moyennant une location de 20€ par réunion.

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2016

Le compte administratif constate les opérations réalisées au cours de l'année écoulée en fonctionnement et en investissement

1/ Compte administratif principal : 1 468 207 €

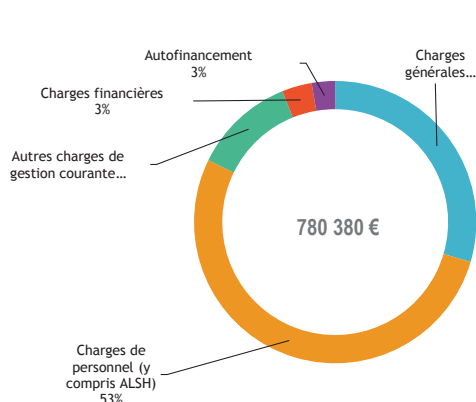
Sur 2016, le compte administratif a dégagé un résultat positif de 178 255 € qui se reporte sur 2017 pour permettre de continuer les investissements engagés non terminés et financer les projets à venir

2/ Compte administratif assainissement : 169 330 €

3/ Compte administratif centre de loisirs : 123 450 €

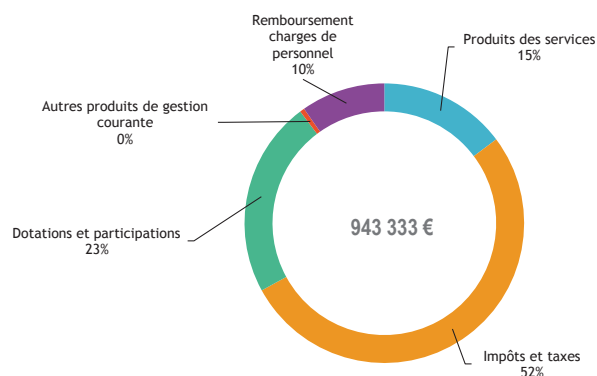
4/ Compte administratif commerce : 34 818 €

Fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

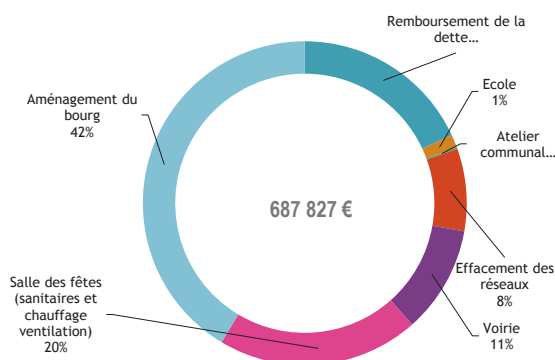
	ANNEE	%
Charges générales	230622	30%
Charges de personnel (y compris ALSH)	411116	53%
Autres charges de gestion courante	90949	12%
Charges financières	26787	3%
Autofinancement	20905	3%
DEPENSES TOTALES	780380	100%



Recettes de fonctionnement

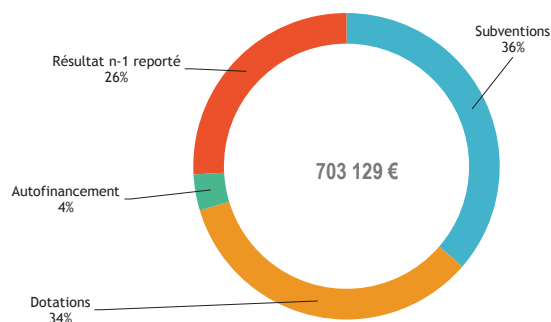
	ANNEE	%
Produits des services	139262	15%
Impôts et taxes	492710	52%
Dotations et participations	214117	23%
Autres produits de gestion courante	5026	1%
Remboursement charges de personnel	91831	10%
Produits exceptionnels	386	0%
RECETTES TOTALES	943333	100%

Investissement



Investissements et remboursement de la dette

	ANNEE	%
Remboursement de la dette	83262	12%
Ecole	5936	1%
Atelier communal	699	0%
Effacement des réseaux	37943	6%
Voirie	49226	7%
Salle des fêtes (sanitaires et chauffage ventilation)	92569	13%
Aménagement du bourg	190573	28%
Mairie	121472	18%
Espace culturel	35545	5%
Achat bâtiment	62330	9%
Achat terrain	1686	0%
Centre de loisirs	6586	1%
DEPENSES TOTALES	687827	100%



Financement des investissements

	ANNEE	%
Excédents de fonctionnement n-1	155034	22%
Subventions	199314	28%
Dotations	186207	26%
Autofinancement	20905	3%
Résultat n-1 reporté	141669	20%
RECETTES TOTALES	703129	100%

BUDGET PRINCIPAL 2017

La commune dispose de 4 budgets distincts.

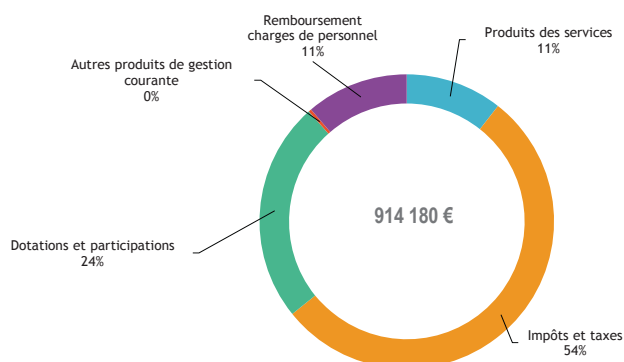
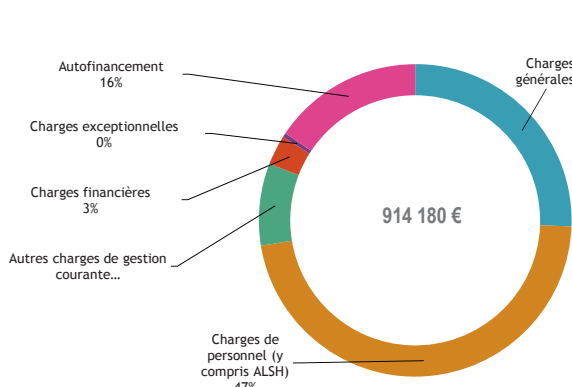
1/ Le budget principal regroupe les dépenses et recettes courantes de fonctionnement de la commune, le remboursement des intérêts de la dette et l'autofinancement ainsi que les dépenses et recettes d'investissement

2/ Le budget assainissement se consacre au réseau d'assainissement et aux stations d'épuration

3/ Le budget centre de loisirs recense les coûts de fonctionnement spécifiques au centre de loisirs présent sur la commune

4/ Le budget commerce se compose des recettes et dépenses liées au fonctionnement des locaux commerciaux dont la commune est propriétaire depuis 2016

Fonctionnement



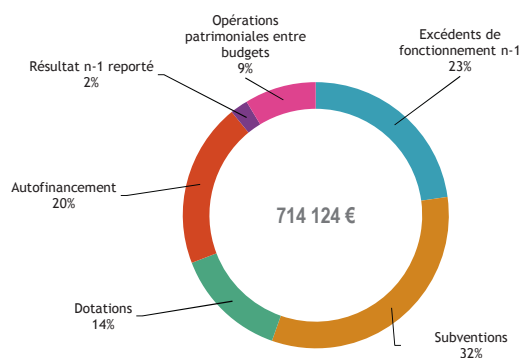
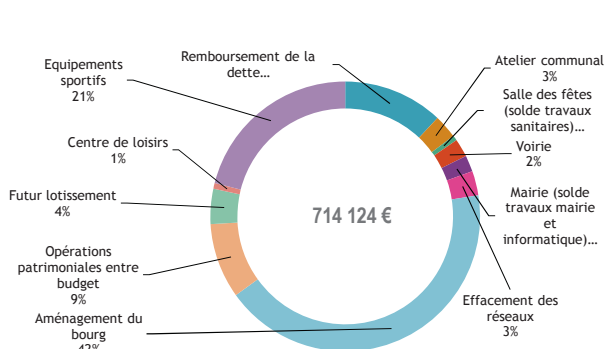
Dépenses de fonctionnement

	ANNEE	%
Charges générales	234100	26%
Charges de personnel (y compris ALSH)	427700	47%
Autres charges de gestion courante	77860	9%
Charges financières	28000	3%
Charges exceptionnelles	3900	0%
Autofinancement	142620	16%
DEPENSES TOTALES	914180	100%

Recettes de fonctionnement

	ANNEE	%
Produits des services	97400	11%
Impôts et taxes	489256	54%
Dotations et participations	221602	24%
Autres produits de gestion courante	3000	0%
Remboursement charges de personnel	102922	11%
RECETTES TOTALES	914180	100%

Investissement



Investissements et remboursement de la dette

	ANNEE	%
Remboursement de la dette	85703	12%
Atelier communal	20213	3%
Salle des fêtes (solde travaux sanitaires)	4240	1%
Voirie	15700	2%
Mairie (solde travaux mairie et informatique)	13880	2%
Effacement des réseaux	20815	3%
Aménagement du bourg	304129	43%
Opérations patrimoniales entre budget	64330	9%
Futur lotissement	30014	4%
Centre de loisirs	5100	1%
Equipements sportifs	150000	21%
DEPENSES TOTALES	714124	100%

Financement des investissements

	ANNEE	%
Excédents de fonctionnement n-1	162953	23%
Subventions	232219	33%
Dotations	98700	14%
Autofinancement	142620	20%
Résultat n-1 reporté	15302	2%
Opérations patrimoniales entre budgets	62330	9%
RECETTES TOTALES	714124	100%

DECLARATIONS DE CLOTURES ACCORDEES

Mr et Mme BELLEC Willy	42, La Violais	Muret + portail coulissant + clôture sur muret + clôture rigide
Mr et Mme BATASUL Ibrahim	40, Rue de Rennes	Muret + clôture + portail coulissant
Mr et Mme VANDENBUSSCHE B.	14, Place de l'Eglise	Portail coulissant + clôture + clôture en bois
Mme SAFFRAY Catherine	20, La Gandoufflais	Suppression haie de palmes par clôture en bois
Mr et Mme EVANO/DESBOIS	16, rue des Landes de la Pierre Blanche	Remplacement clôture existante
Mr et Mme TREGAROT Michel	82, Rue des Fontaines	Mur en parpaing + bois

AUTORISATIONS D'URBANISME ACCORDEES FIN 2016 ET 2017

DECLARATIONS DE TRAVAUX

DP FIN 2016	DP 035 231 16 U 0024	FORESTIER Yves	373, Rue du Tertre Gris	Construction d'un abri de jardin
	DP 035 231 16 U 0025	Mr et Mme RIALLAND RENE	300, Rue des Fontaines	Division en vue de construire
DECLARATIONS PREALABLES 2017	DP 035 231 17 W 0001	RENAUD Jean-Nicolas	12 Résidence du Tertre Gris	Installation panneaux photovoltaïques
	DP 035 231 17 W 0002	THOMAS Bernard	La Choctière	Installation panneaux photovoltaïques
	DP 035 231 17 W 0003	LAUTROU NICOLAS	5, Allée du Volcan	Ravalement habitation de couleur sable
	DP 035 231 17 W 0004	MOREAUX CAMILLE	13, Montru	Modification de chalet
	DP 035 231 17 W 0005	NEVEU JEOFFREY	4, La Jaunais	Création d'ouvertures, changement fenêtres et porte + réfection mur
	DP 035 231 17 W 0006	MARCAULT OLIVIER	3, Résidence de la Saudrais	Création ouverture et tranformation grenier en pièce habitable sur plancher existant
	DP 035 231 17 W 0007	MEHAT CHARLIE	663, Rue des Landes	Installation panneaux aérovoltaiques
	DP 035 231 17 W 0008	ALLAIN JOSETTE	1, Impasse du Calvaire	Ravalement murs extérieurs habitation
	DP 035 231 17 W 0009	TONNELIER PIERRE	11, Montru	Fermeture avec pose de menuiseries extérieures d'un préau
	DP 035 231 17 W 0010	Mr LE MAIRE - la Commune	Rue de Choisel	Auvent pour rangement matériel
DP 035 231 17 W 0011	SOUFFLEUX DANIEL	La Foulquière	Aménagement de la parcelle par exhaussement	

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC FIN 2016	PC 035 231 16 U 0006	M. ET MME FONTAINE Y.	5, Impasse des Genêts	Construction maison individuelle
	PC 035 231 16 U 0007	REVEAU F. et GUERIN C.	La Violais	Construction maison individuelle
PERMIS DE CONSTRUIRE 2017	PC 035 231 17 W 0001	PENIGUEL Pierre	31 La Violais	Construction maison individuelle avec garage annexé
	PC 035 231 17 W 0002	RIALLAND René	240, Rue des Fontaines	Construction maison individuelle
	PC 035 231 17 W 0003	IOPP - MR MENGARD	ZI Choisel	Construction d'un bâtiment en extension du site existant
	PC 035 231 17 W 0004	Mr LE MAIRE - la Commune	4, Rue de la Mairie	Boulangerie en remplacement de l'ancienne mairie
	PC 035 231 17 W 0005	LETORT J. et FRANCOISE A.	601, Rue des Landes	Extension maison d'habitation et extension au garage existant
	PC 035 231 17 W 0006	FERREIRA CRUZ M. et A-R.	270, Rue des Fontaines	Construction maison individuelle
	PC 035 231 17 W 0007	VANDENBUSSCHE Benoît	14, Place de l'Eglise	Caport
PC 035 231 17 W 0008	CHARPENTIER FONTAINE	220 Bis Rue du Tertre Gris	Construction maison individuelle	

ECOLE PUBLIQUE "Les Asphodèles"



45, rue des fontaines
35320 Poligné

Ecole : 02.99.43.82.61

Direction : 02.99.43.43.74

ecole.0350417N@ac-rennes.fr

Garderie : 02.99.43.43.76

Centre aéré,

TAP : 02.99.43.43.78

Cantine : 02.99.43.76.59

L'école compte à ce jour 149 élèves répartis en 6 classes.

La semaine de 4 jours et demi a été reconduite cette année ainsi que les TAP gratuits pour les enfants 2 fois par semaine. La question des rythmes et du passage à 4 jours va être posée au prochain conseil d'école.

Une stabilité de l'équipe enseignante est à noter. Toutes les enseignantes étaient déjà présentes l'année dernière et des habitudes de travail permettent de gagner du temps et de l'efficacité au service des apprentissages des élèves.

Un nouveau bureau a été élu au sein de l'Association des Parents d'Elèves (APE).

Nous les remercions par avance de leur investissement ainsi que pour les bénéfices engendrés par leurs actions qui permettront de faire baisser le coût de la classe de mer des CP-CE1-CE2.

Cette association nous attribue au moins 3000 euros annuellement. Les élèves des autres classes bénéficient de 20€ chacun pour les

autres projets de spectacles, sorties, musées...

L'USEP, quant à elle, apporte 2500 € sur le projet de sortie en mer (grâce à la vente des gâteaux du jeudi, la vente des gâteaux Bijou, cotisations...)

L'école étant publique, la municipalité participe aux dépenses de fonctionnement (8500 € en 2017). Elle prend en charge les entrées et transports piscine, ainsi que le transport pour les autres sorties (475 €). Une subvention de 10 €/élève pour la classe découverte et 5 €/élève pour Noël ont également été accordés.

Merci à tous ces partenaires d'œuvrer pour offrir des sorties certes onéreuses mais de grande qualité pour les élèves.

Une matinée porte ouverte sera organisée le samedi 14 Avril.

Si vous avez des enfants qui seraient susceptibles d'être scolarisés en septembre 2018 merci d'en informer la directrice dès à présent.

Très belles Fêtes de fin d'année.



ALSH

"Les Mômes du Semnon"

Retour sur un été au centre de loisirs, avec un mois de Juillet tourné vers les expériences scientifiques et un mois d'Août où les enfants se sont transformés en petits journalistes. De quoi occuper et amuser les journées des enfants qui ont fréquenté le centre de loisirs cet été.



Sur ces 5 semaines d'ouverture, nous avons pu vivre aux rythmes des aventures de notre professeur Foldingue qui nous en a fait voir de toutes les couleurs, pour le plus grand bonheur des enfants. Puis les enfants sont partis avec leurs questions à la découverte des artisans/commerçants de Poligné afin de réaliser le petit journal du centre.

L'été a laissé place à la rentrée avec ses TAP, ses mercredis et ses petites vacances. Sur cette année scolaire durant les TAP du lundi et du vendredi (de 15h15 à 16h30), nous accueillons en moyenne 120 enfants, c'est une équipe constituée de 8 animateurs qui s'occupe d'animer ces temps d'activités.

Le mercredi, nous accueillons une vingtaine d'enfants venus de Poligné mais également de Pancé et du Sel de Bretagne. Et sur les petites vacances, c'est entre 15 et 30 enfants qui sont accueillis sur la structure, en fonction des semaines.

Les Mômes du Semnon (ALSH), Inscriptions sur portail famille.



Renseignements :
Lundi / Vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h00
et Mercredi 9h à 18h30
tél. 02.99.43.43.78
ou 06.59.47.79.11

Mail :
accueil.loisirs@yahoo.fr



DISPOSITIF "Ptits Boulots"



La Communauté de Communes a mis en place par l'intermédiaire du PIJ (Point Info Jeunesse) un dispositif permettant à des jeunes du territoire de trouver « un petit boulot ».

L'action consiste à proposer aux jeunes de 16 à 18 ans la réalisation de chantiers (rémunérés) sur la commune.

Les objectifs :

- impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie
- valoriser le travail des jeunes aux yeux des adultes.

Ainsi, après entretien auprès d'élus de la Commune, 3 adolescents ont été retenus pour participer cet été à ce dispositif.

- Erwan Boucaud a participé à différents travaux d'entretien de la commune, encadré par Clément Poirier.
- Maëlan Ferron et Mallaury Moison, encadrées par Valérie et Marie-Catherine ont aidé, début juillet, au nettoyage des classes et de la cantine. Elles ont également nettoyé toutes les chaises de la salle des Fêtes.
- La commune remercie les tuteurs et tutrices pour leur participation à ce dispositif ainsi que les adolescents pour leur implication et motivation.

Pour plus d'information, et pour toutes les actions en faveur de la Jeunesse, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes <http://www.moyennevilaine-semnon.fr/>

Concernant le PIJ,
vous pouvez contacter Lydia
Busignies au 02 99 44 82 01.

ESPACE JEUNES du Bassin des 3 P - Poligné

Des jeunes de retour du Maroc

Voilà un an que 9 jeunes fréquentant les espaces jeunesse Léo Lagrange Bretagne Porte de Loire Communauté se réunissaient avec l'animatrice jeunesse du Tertre pour construire leur projet.

Après avoir trouvé une destination, réalisé un budget, trouvé une association pouvant les accueillir, ils sont partis du 8 au 23 juillet 2017 à Fès au Maroc. Ils y ont fait du volontariat auprès d'enfants autistes et ont découvert une autre culture. Un retour de leur projet sera présenté le samedi 2 décembre dans l'après-midi au cinéma de Bain De Bretagne.



1^{er} repas avec les responsables de l'association ASSABAH





**BRETAGNE
PORTE DE LOIRE
COMMUNAUTÉ
ENFANCE - JEUNESSE**



**leo lagrange
FÉDÉRATION**

Alice Ménard
Animatrice jeunesse Léo Lagrange Ouest
Animation communautaire du Tertre

Tél. : 06 31 31 32 94
jeunesse.tertre@bretagneportede Loire.fr
bretagneportede Loire.fr

450 Tertre Gris
35320 Poligné

 EJ du Tertre Llo



Moment partagé avec les enfants en informel.

Entre temps, à l'Espace jeunes beaucoup de choses se sont passées, des séjours, le dernier en date s'est déroulé à Nantes dans le cadre du HUB.

Les ados (38 au total) Léo Lagrange Ouest de Bretagne, et du Maine et Loire se sont regroupés pour effectuer un Raid Urbain dans les rues de Nantes, participer à une sortie patinoire et visiter les machines de l'île de Nantes.



Et des bons moments ; des brunchs les samedis matins, des sorties bowling les vendredis soirs, de moments bien-être à l'espace jeunes...

Tu viens d'entrer au collège et tu as envie de découvrir l'espace jeune ?

N'hésite plus ! L'espace jeunesse est ouvert : Le mercredi de 13h30 à 18h30
Le jeudi soir (sur rendez-vous pour accompagner vos projets!) de 17h30 à 18h30
Le 2ème et 4ème vendredi du mois de 18h à 22h30 - Le 1er et 3ème samedi du mois de 13h30 à 18h30 - Pour plus d'information contacter l'animatrice jeunesse :
Alice Ménard - 06.31.31.32.94 - Jeunesse.tertre@bretagneportede Loire.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année le forum des associations de Pancé/Poligné a eu lieu à Pancé et a connu un grand succès. Rendez-vous est donné l'année prochaine à Poligné !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES APE "Les Asphodèles"

Une nouvelle année pour l'Association des Parents d'Elèves encore riche en événements.

Pour cette nouvelle année 2017-2018, du changement pour l'APE, un nouveau logo, une nouvelle page Facebook, de nouveaux parents qui nous ont rejoint et un bureau qui s'est renouvelé lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en septembre dernier :

Présidente : Laura DIJOUX; Vice-Président : Clément COUTINHO; Secrétaire : Léa GEFRIAUD; Secrétaire adjointe : Isabelle GATZLER; Trésorière : Catherine ANIZON; Trésorière adjointe : Nathalie JOLIVEL.

Nous avons ainsi dressé un bilan positif des actions de l'année passée et nous avons le plaisir de vous annoncer les événements à venir suivants... tous à vos agendas :

- Le samedi 02 décembre 2017: nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes pour l'après-midi de Noël. Un après-midi récréatif en famille avec jeux, maquillages et activités manuelles. Le père Noël pourtant bien occupé en cette période fera spécialement le déplacement de la Laponie pour rencontrer les enfants et ils pourront même faire une balade dans sa calèche. Un stand de vin chaud, de crêpes et de gaufres... pour vous réchauffer. Venez partager ce moment en famille ou entre amis !
- Pour Pâques, nous invitons petits et grands à venir chasser des œufs dans la forêt du Tertre Gris, le dimanche 08 avril 2018.
- Et pour finir l'année scolaire, la fête de l'école se déroulera le samedi 30 juin 2018. Vous pourrez venir vous amuser l'après-midi à notre kermesse et passer une agréable soirée en notre compagnie.
- Une opération de collecte de papiers est en train de se remettre en place, nous sommes en train d'organiser le stockage et la logistique.

La réussite d'une Association ne repose que sur des personnes engagées et volontaires, nous avons besoin de vous ! N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, à nous apporter vos idées et à participer à nos actions.

Les membres de l'APE

apelesasphodeles@gmail.com

Facebook: APE Les asphodèles Poligné



APAJ - Pour commencer cette année 2017/2018, le bureau a connu quelques changements. En effet, désormais notre présidente est Marilia ECHELARD qui succède à Malika BELHAREDJ. Notre vice-présidente, Vanessa BILLAUD est remplacée par Sylvie JUDE. Nous remercions Malika et Vanessa pour ces 3 dernières années passées ensemble !!

Le 8 octobre dernier, nous avons pris la décision d'annuler la braderie, faute de participants. Nous nous en excusons encore une fois. Nous souhaitons pouvoir réorganiser celle-ci au printemps prochain.

Nous sommes heureuses de compter plusieurs nouveaux enfants dans notre petit groupe de 21 enfants... Les activités ont débuté à la mi-novembre !

Toute l'équipe APAJ vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !!





YOGA DU VOLCAN

L'association **Yoga du Volcan**, a entamé sa 4^e année et compte plus de 50 adhérents.

Attachant beaucoup d'importance à la qualité de nos cours, les intervenants sont diplômés ou reconnus de leurs pairs.

En janvier 2018, l'association propose à ses adhérents un cours de sophrologie dispensé par notre professeur de Yoga.

YOGA

Le **Hatha-Yoga** est un ensemble de techniques, composé de postures (Asanas), de travail respiratoire (Prânâyâma) et de pratique de relaxation (Yoga-nidrâ). C'est une science du corps qui vise l'harmonie simultanée de l'être physique et mental. 5 cours sont proposés : **le mardi à 17h45, 19h et 20h15, Le jeudi à 9h30, le vendredi à 19h**

SOPHROLOGIE

La **sophrologie** est un ensemble de techniques visant à améliorer la sérénité de l'esprit, la gestion de ses émotions et de son stress par un travail de respiration, relaxation, de visualisation. Si le Yoga vise à l'harmonie des énergies, la sophrologie se concentre sur le mental.

Formule 10 séances d'1h : 100€ pour les adhérents +10€ pour les non-adhérents

Le mardi à 9h30,

Ou/et (selon le nombre d'inscrits, un seul cours d'1h sera peut-être retenu)

Le vendredi à 20h15

Les séances ainsi que les stages se déroulent dans le bâtiment de la Médiathèque rue de Rennes. Les inscriptions en cours d'année sont possibles. En complément des séances hebdomadaires l'association propose le samedi ou durant les vacances scolaires des stages autour du bien-être (Yoga du son, Yoga nidra, méditation, shiatsu, aromathérapie...)

Renseignements au 02.99.43.37.63. Ou par mail yogaduvolcan@gmail.com - BONNES FETES DE FIN D'ANNEE !



ACCA

Cette année l'ACCA comprend 15 membres dont trois propriétaires non chasseur. Trois membres chasseurs sont extérieurs à la commune.

Nous avons effectué une battue d'été dans les maïs pour réguler le nombre de renards ainsi que les sangliers. A ce jour, deux autres battues ont eu lieu pendant notre période de chasse pour continuer la régulation des nuisibles (renards) ainsi que prélever les animaux soumis au plan de chasse. (Chevreuils et sangliers). Nous avons effectué des opérations de déterrage de blaireaux au mois de juillet où nous avons prélevé cinq animaux.

La municipalité a versé une subvention à notre association pour le financement d'une partie de la location des terres que nous versons tous les ans aux propriétaires qui nous permettront de chasser sur leurs terres.

Pour tous dégâts causés par ces animaux (renard, blaireau, pie, corbeau, sanglier) veuillez contacter M. Denis Saffray au 06.65.00.81.88.

Notre association organisera le dimanche 15 avril 2018, sa 7^{ème} édition du concours de pêche à la truite à l'étang de la Berlaudais. Nous remercions la municipalité, les propriétaires et les agriculteurs qui nous aident et nous permettent d'exercer notre passion. *Le Bureau.*

L'assemblée générale a eu lieu le 19 mai 2017.

Le bureau est composé de :

Président : M. Denis Saffray

Vice-Président : M. Pierre Péniguel

Trésorier : M. Jean-Yves Robin

Vice-trésorier: M. Alexis Jouadé

Secrétaire: M. Philippe Derrien

Vice-secrétaire : M. Lucien Valentin



TERTRE GRIS VOLLEY BALL

Notre Championnat 2017/ 2018 a commencé cette nouvelle saison avec 2 équipes de volley.

Avec 10 nouveaux joueurs nous allons affronter les communes de : Rougé; Maigné Ferchaud; Retiers; Janzé; Bain de Bretagne; Chavagne; Guipry; Chanteloup et Guichen.

Le Tertre Gris Volley Ball vous souhaite :

des Joyeuses Fêtes de Fin d'Année 2017 !
Une Bonne et Heureuse Année 2018 !





“LES RIKIKIS “

Les matinées d'éveil sont ouvertes aux enfants jusqu'à 3 ans accompagnés d'une assistante maternelle, d'un parent, ou grand parent, les mardis, jeudis, et vendredis de 9h15 à 11h30.

Notre association compte à ce jour 11 Adultes pour une trentaine d'enfants.

L'adhésion à l'année est de 40€ par adulte et 10€ par enfant (ou 5 € les séances).

Renseignements auprès de Josiane au 06.86.49.11.54

Cette année nous proposons :

- Des ateliers musique qui plaisent toujours autant avec Julie de l'école « des Menhirs. »
- L'intervention régulière de Carina (éducatrice de jeunes enfants), qui anime nos matinées par des lectures, comptines et diverses activités.
- Du Yoga.
- Des séances de motricité (nous disposons désormais d'une salle aménagée spécialement pour cette activité).
- Un spectacle de Noël avec Marion et son association « L'Arbre Yakafaïre » autour de son tapis de comptines et marionnettes, le 21 Décembre 2017.
- Un goûter « Galettes des Rois » pour réunir tous les copains et copines et leurs familles et partager un moment convivial le 27 Janvier 2018.
- Une braderie puériculture a également été organisée pour réunir des fonds qui associés à l'aide de la municipalité et de la comcom nous permettent de multiplier les activités pour nos petits Rikiki.



TOUTE L'EQUIPE DES RIKIKI VOUS SOUHAITE UNE MERVEILLEUSE ANNÉE 2018



CLEF DE SCÈNE

CLEF DE SCÈNE a emménagé le 30 septembre dernier dans ses nouveaux locaux mis à sa disposition par la municipalité. Ce nouvel espace va permettre à la troupe de répéter et préparer dans de très bonnes conditions, leur nouveau spectacle.

Les adultes devaient vous emmener deux week-end à la montagne avec la pièce « *Qu'importe le flocon* » mais finalement, ils ont décidé de prendre une année sabbatique et reviendront ressourcé en 2019.

Les ENFANTS présenteront trois pièces :

- 1) **Du rifici dans le placard** de Patrick MERMAZ
- 2) **Bienvenue à bord** de Jean-Pierre MARTINEZ
- 3) **A.A.A.A.** de Jean-Marie CAUET

Dates des représentations 2018 :

- Le samedi 31 mars à 20 h 00
- Le dimanche 1^{er} avril à 15 h 00
- Le vendredi 06 avril à 20 h 00
- Le samedi 07 avril à 20 h 00



- 1€ sur chaque entrée sera reversé à l'association ANIM'AGE de l'Hôpital de Bain de Bretagne.

- Autre date à retenir : le samedi 23 juin 2018 aura lieu le festival du P'TIT SOUFFLEUR à Pont-Péan.

L'équipe CLEF DE SCÈNE vous souhaite une excellente année 2018.



Et de une, une de plus !

L'année vient de s'achever et le bilan est fait. Si on s'en réfère à la fréquentation, il est très positif et nous vous en remercions.

Pour commencer, la seconde édition de Poli'Sons, le 20 Mai, a été une réelle bonne surprise. Les petits sondages, remplis en fin de livret pour les enfants, d'une part, et effectués par des enfants auprès des adultes le soir, d'autre part, indiquent que le déroulement de la journée vous convient. La fréquentation a en effet augmenté de 30%. C'est très motivant et nous allons poursuivre en ce sens pour consolider et pérenniser l'évènement. Notre but étant toujours le même :

Rassembler, amuser les enfants et faire swinguer les habitants, de tout âge, de la commune et de ses alentours.



Les enfants ont pu exprimer leurs talents d'artistes, entre autre en déposant une empreinte de main (et de pied pour certains, on a les noms !). Ils ont également pu s'initier, avec un réel plaisir, et de franches rigolades, à la Zumba. Même certains membres du comité s'y sont mis (si si, on a des preuves)

La soirée fut également très appréciée, avec des rythmes croissants au fur et à mesure de l'avancement dans la soirée.

Des sonorités très douces et enveloppantes de *The Great Novel*, venu du Canada, jusqu'aux rythmes endiablés de *Verlatour*, en passant par Jacques et Jacques, Big Junior et les Béberts, force est de constater que la **chaleureuse ambiance** que **vous avez créée**, a suffi à compenser la fraîcheur du soir.

Nous devons vous informer que tous les groupes qui se sont produits, ont beaucoup apprécié l'ambiance qui règne à Poli'Sons, la bonne humeur, le partage et le rassemblement intergénérationnel.

Quoiqu'il en soit, n'oubliez jamais que l'équipe du comité des fêtes met tout en œuvre pour organiser cet évènement, pour VOUS.

Cette fête étant avant tout la vôtre, si vous avez des idées, des conseils, etc ... n'hésitez pas à nous en faire part. Faites remonter les infos par n'importe quel membre du comité.

Enfin, nous tenons à vous remercier une nouvelle fois. C'est en effet grâce à vous et votre **présence de plus en plus importante** que nous pouvons, non seulement maintenir cet évènement, mais aussi et surtout, **alimenter notre source de motivation pour chercher et vous proposer ces programmations de qualité, avec notre contrainte de garder la maîtrise des budgets que nous pouvons allouer.**

Save the dates...

Rendez-vous le **Samedi 09 Juin** prochain pour **la 3^{ème} Edition** de nos :

Ainsi que le **Samedi 08 Septembre** pour la **12^{ème} Edition des Polinades**





09 Septembre 2017 : Mission Polinéades accomplie, on les a retrouvés. Et l'atterrissage s'est passé en douceur.

Après des mois de préparation particulièrement éprouvants pour l'équipe, nous avons eu besoin de vous, et vous avez répondu présents : C'est en effet un peu plus de 450 astronautes que nous avons pu satelliser cette année, durant cet après-midi de défis.



Pour ceux qui regrettent de ne pas avoir été mis sur orbite dans le terre gris, nous nous joignons à eux.

A posteriori, nous aurions aimé choisir cette option, mais étant donné la logistique nécessaire, passé une certaine date, nous ne pouvons plus faire machine arrière.

La météo des jours précédents nous a en effet incité à privilégier la solution que nous appelons « Plan P » (pour plan Pluie), mais nous sommes sûrs que vous le comprenez.

Cela dit, la bonne humeur n'a pas fait défaut, loin s'en faut. Nous avons vu également débarquer cette année sous la surveillance de notre ATAT maison, 2 agents spéciaux, venus vous offrir un spectacle novateur, dans le respect du thème. Ils ont pu ainsi clôturer, par un concept légèrement différent, un repas à base de terti-space de d'éclairs intergalactiques, également appréciés.

Comme vous l'avez remarqué et signalé, l'équipe aura su vous proposer une ambiance et un décor intérieur en harmonie avec le thème. Nous aurions tant aimé que la météo nous permette de dévoiler le projet dans son intégralité, tel qu'il avait été préparé au long de l'année.

Je tiens, en tant que membre de l'équipage, à remercier l'ensemble de cette équipe qui aura su s'adapter en toute circonstance.

Un grand Merci également à nos partenaires, la municipalité de Poligné, nos bénévoles ainsi qu'à vous tous qui aimez nous suivre dans nos aventures. Sachez que nous sommes et restons à l'écoute, nous observons, nous apprenons, et nous nous adapterons pour continuer à vous offrir des polinéades de qualité, obtenant l'adhésion du plus grand nombre.

Ceci dit, nous ne sommes que 23 et la tâche est immense, ... mais le plaisir l'est tout autant.

Cette année, nous avons donc décidé d'innover et d'essayer de fédérer encore davantage.

A l'heure où vous lisez cet article, les projets sont lancés. Cette année, nous allons donc faire appel à des (équipes de) bénévoles pouvant nous épauler, de manière ponctuelle ou désireuse de mener un projet complet sur l'année, de façon autonome ou assistée (un décor, un jeu, etc ...).

Pour y participer ? C'est très simple :

Contactez l'un des membres du Comité que vous connaissez ou bien par mail à jf.guyomard@orange.fr

Toute l'équipe du Comité des fêtes vous souhaite une excellente année pleine de belles surprises.

N'hésitez pas à partager et « Liker » notre... <https://m.facebook.com/cdfpoligne>

Toujours plus Loin, Toujours plus Haut, Toujours plus Fort... by CDF

BIBLIOTHEQUE - VIDEOTHEQUE

L'équipe

L'équipe de la bibliothèque est composée d'une salariée : Morgane Taillard et de 10 bénévoles : Catherine Denis, Pier-rick Lamy, Carine Laurent, Florence Leduc-Steiner, Vincent Nourisson, Jacqueline Orain, Marie-Paule Rabu, Claudine Rinfray, Isabelle Saulnier, Marie-Noëlle Widloecher.

Horaires :

La bibliothèque municipale est ouverte au public : - le mardi et le jeudi de 16 h à 18 h (sauf pendant les vacances scolaires), - le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h.

Les boîtes à livres voyageurs.

Deux boîtes à livres voyageurs sont installées, l'une de ces boîtes est placée au dos de la boîte aux lettres, sous le porche près de l'église, la seconde sous l'abri bus de l'aire de transport.

Chacun d'entre vous peut y prendre un document pour le lire et le déposer où il veut, mais de préférence dans un lieu public. On peut aussi y déposer des livres ou des périodiques, récents et en bon état, à qui on veut donner une autre vie.

Attention cependant à ne pas y mettre des livres de la bibliothèque municipale ni ceux de la bibliothèque de l'école !

La grainothèque

Depuis quelques mois une grainothèque est à disposition dans la bibliothèque. Elle nous a été donnée par Mr Poisson, polignéen, qui nous avait proposé cette superbe idée et nous le remercions!

La grainothèque a pour but de découvrir et d'échanger différentes graines (fruits, légumes...) avec d'autres personnes. Le principe est de prendre les graines qui nous intéressent et si possible d'en ajouter des nouvelles pour qu'il y ait toujours une réserve suffisante!

Rendez-vous vite dans votre bibliothèque pour plus d'explications!

Animations**Presque Zéro Déchet**

Amelye Laurent est venue pour la seconde fois le 23 septembre 2017 présenter son animation «Presque Zéro Déchet» qui avait remporté un beau succès lors de sa première édition en avril dernier. Une douzaine de personnes se sont déplacées pour cette intervention.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, et que l'année 2018 vous permette de vous évader ou de vous instruire grâce aux livres et DVD que nous vous proposons.

A travers sa présentation et le témoignage de son expérience, elle a su nous sensibiliser à l'effort de mieux consommer, de produire moins de déchets...

Cette intervention a permis d'aboutir à un échange très intéressant entre les participants.

Merci Amelye!

Animation Martine

Le 27 septembre 2017 Jean-Nicolas Renaud, a initié les enfants présents à la lecture d'images en s'appuyant sur les aventures de «Martine» et son chien Patapouf. Vingt enfants étaient présents dont ceux du centre de loisirs de Poligné. Ils ont été très enthousiastes et attentifs aux explications de l'intervenant.

Espérons que cette initiation leur permettra de mieux appréhender la lecture des images à travers d'autres aventures!

**Projet réseau de la Communauté de Communes.**

En 2018, les bibliothèques de la Communauté de Communes vont être mises en réseau. Les lecteurs pourront ainsi avoir accès à tous les ouvrages présents sur tout notre territoire.

**DVD.**

La Communauté de Communes a pris en charge l'acquisition de DVD. A la bibliothèque il y a donc un espace réservé aux DVD de la Communauté de Communes. Ils viennent compléter notre fonds propre, et ceux que nous empruntons à la Médiathèque départementale.

Adhésions.

Tous les services de la bibliothèque sont entièrement gratuits, alors profitez-en pour vous distraire et vous cultiver à moindre frais!

Félicitations aux 44 adhérents qui se sont inscrits en 2017. La bibliothèque compte 186 lecteurs actifs cette année.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, il est toujours temps de le faire. Venez découvrir le lieu, les collections, les nouveautés.... Les bénévoles seront heureux de vous accueillir et feront de leur mieux pour satisfaire vos envies !

U.S.T.G. (Football)

Comme chaque année le moment est venu pour vous donner un petit bilan du club. Le nombre de licenciés cette saison est de 140 contre 160 l'an passé, une légère baisse malgré le non renouvellement de licence de 43 joueurs, heureusement compensée par des nouveaux arrivants. De quoi être inquiet pour les années à venir...

Les équipes et leur responsable :

- U7 : Plateau le samedi - Commereuc D
- U9 : Plateau le samedi - Grignoux T
- U11 : 2 Equipes match à Pancé
 - (1) Becquart L ,Tertre C ,(2) Gérard F, Judais A
- U13 : 1 Equipe match à la halte - Lefranc B , Massicot J
- U15 : (1) : match à la halte - Guihaire V
- U15 : (2) : match à Pancé - Rihet L , Falaise L
- U15 : (3) : match à Ercé en Lamée
- U17 : (1et2) : match à la Noe Blanche et Pléchatel
- U19 : match à Bain de Bretagne
- Seniors A : match à la halte - Brulé C , Lefranc B
- Seniors B : match à Pancé - Becquart L ,Judais A
- Vétérans : match à la halte - Hamel S

En ce qui concerne les U15-U17-U19, un groupement avec 5 clubs a été fait en juin pour pouvoir jouer en ligue si l'occasion se présente.

Bilan sportif : Chez les jeunes tout comme les seniors le début de saison est assez prometteur pour la suite, mais il ne faudra pas se relâcher car la saison est longue. Nous sommes toujours à la recherche d'un arbitre officiel, un gros handicap pour le club aussi bien financier que sportif. Je lance un appel à une bonne volonté. Nous attendons aussi de meilleurs terrains pour le bien de tous et garder nos joueurs.

Nouveauté : le club disposera bientôt de son propre site internet !

Merci à Thierry.

Les entrainements à Pancé:

- U7-U9 :14h-15h30
- U10-U11 :14h 15h30
- U12-U13 : 15h30-17h

L'entrainement des U11 U13 est assuré par P REDOUS éducateur de I O C A S Bain de Bretagne, il est là pour vous faire travailler et non pour s'amuser comme certains le pensent.

Seniors : 19h stabilisé pendant l'hiver

Manifestations :

- Galette des rois : Samedi 27 janvier salle des fêtes de Poligné
- Repas annuel : Samedi 14 ou 21 avril salle des fêtes de Pancé
- Tournois U11/U13 et seniors W E Ascension terrain de la halte

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année, la santé et une bonne année 2018.

Le bureau et son président

Claude GUILLEMOT

BASKET - 2017/2018



Une nouvelle saison qui a bien démarré.

Le club accueille pas moins de 10 nouvelles recrues, hommes et femmes.

La réputation conviviale et sportive du club de Poligné, où ce sport n'est pratiqué qu'en détente, fait son chemin.

Les nouveaux arrivants viennent d'horizons différents. Les anciens joueurs étaient presque exclusivement de Poligné.

Aujourd'hui nous accueillons des sportifs et sportives de Bain de Bretagne, Bourg des comptes, Pancé et Pléchatel.

L'effectif actuel est de 20 participants, et nous attendons encore 5 ou 6 recrues supplémentaires.

La répartition est actuellement de 6 Femmes, 13 Hommes, 1 ado, de 14 ans pour le + jeune et 66 ans pour le + !

2017 a aussi été l'année d'un évènement majeur pour le club.

Nous avons fêté ses 20 ans (création 16 septembre 1996)

Le club a ainsi accueilli les joueurs et joueuses qui ont participé et qui participent à la vie du club pour une journée sportive, suivie d'une soirée Buffet et dansante.

Une grande journée de convivialité, dans l'esprit du club, avec l'occasion de se retrouver et de partager les souvenirs. Une pensée pour les absents qui n'ont pu venir car trop éloignés de Poligné.

Une remise de lots et trophées a également eu lieu pour féliciter les vainqueurs des différents concours organisés dans la journée.

Pour terminer, nous invitons tous ceux qui ont envie de refaire un peu de basket en détente, sans se prendre la tête (selon l'expression consacrée) à venir nous rejoindre :

Vendredi soir, 19h00 – 20h30 salle des sports, renseignements et informations Jean-Michel WIDLOEGER 02.99.43.82.08

Enfin, le Club remercie la Mairie de l'avoir soutenu durant ces quelques 20 ans déjà et de continuer à le soutenir pour les prochaines à venir.

Le BCP souhaite à tous les Polignéens et Polignéennes une excellente année 2018

Bien sportivement

Le Bureau



LES ENFANTS AU PAYS

Le Troc'adéro de Poligné a ouvert ses portes l'année dernière, dans un local de la maison des associations.

Voici un an qu'un petit groupe de jeunes et d'encadrants de l'I.M.E. de la Maison des Enfants Au Pays vous accueille dans leur boutique où l'on trouve des articles de seconde main diversifiés : vêtements femmes, hommes, enfants, nourrissons, ados..., vaisselle, livres, articles de décoration, objets insolites divers, d'hiver et d'été...

Avec leurs articles vintages à bas prix, c'est notamment l'endroit rêvé pour trouver de quoi confectionner des déguisements.

Depuis septembre, la boutique ouvre 2 fois par semaine, les mercredis et jeudis matin de 10h à midi.

Dans la boutique, on peut acheter (à très bas prix) ou troquer (venir échanger ses articles contre ceux de la boutique), au



choix. Aucune obligation d'achat, au Troc'adéro, on peut également passer pour discuter, prendre un thé ou café avec les gérants de la boutique associative.

Le Troc'adéro organise des événements occasionnels à Poligné, comme la braderie du 27 octobre passé et, à venir une grande tombola pour réchauffer l'hiver polignéen !

Vous souhaitez accueillir des enfants et jeunes adolescents différents à votre domicile ?

Devenez assistant(e) familial(e) («famille d'accueil»), recevant des enfants de 10 à 20 ans, confiés en fin d'après-midi, la nuit et en début de matinée, du lundi au vendredi dans le cadre de notre Centre d'accueil familial spécialisé.

La « Maison des enfants au pays », Institut Médicoéducatif (IME) à Poligné est une institution spécialisée, forte d'une expérience de 30 ans, dans l'accueil et l'accompagnement d'enfants et d'adolescents présentant « des troubles envahissants du développement dont l'autisme » en lien avec les « gens du pays » et notamment de Poligné.

Le statut de salarié « Assistant familial », en CDI, donne lieu à un salaire selon la grille des assistants familiaux de la convention collective du 15 mars 1966 (1127 € brut, début de carrière) ainsi qu'à des indemnités pour les frais qu'engendrent l'accueil. Vous bénéficiez par ailleurs d'un régime prévoyance et d'une couverture mutuelle avantageuse.

Le travail vise à faire acquérir des repères de la vie quotidienne (horaires, hygiène, équilibre alimentaire, savoir-vivre...), à contribuer à l'apaisement des troubles, et à permettre une inclusion relative dans le lien social.

Vous êtes soutenu dans votre travail par une équipe pluridisciplinaire aguerrie, en interface directe avec l'éducateur référent et l'assistante sociale, sous l'autorité du directeur. Vous êtes associés au travail d'élaboration clinique et bénéficiez de la formation continue.

Si vous n'avez pas d'agrément à ce jour, n'hésitez pas à nous faire part de votre souhait, nous pouvons vous accompagner dans les démarches et la formation diplômante qui suivra.

**La Maison des Enfants au Pays
recherche une personne
ayant des connaissances pratiques
en pêche et ayant le temps
et l'envie pour partager cette
passion avec des jeunes.**

Merci de diffuser l'information à vos proches et dans vos réseaux.

Charles Cullard
Directeur de l'IME de Poligné
charles.cullard@lesenfantsaupays-asso.fr
Tél : 02 99 43 96 86

LES ENFANTS AU PAYS

**DEVENIR FAMILLE
D'ACCUEIL**
POUR QUE CHAQUE ENFANT
PUISSE GRANDIR
DANS UNE FAMILLE



FESTIVAL "ON LACHE RIEN SAUF LES CHIENS"

Le festival «On Lâche Rien Sauf Les Chiens» s'est déroulé cette année sur la commune de Poligné. Pendant deux jours, les 1er et 2 septembre, l'association éponyme a investi différents lieux atypiques.

Les concerts de Marion Mayer et Bumpkin Island ont ouvert magnifiquement l'événement dans l'Eglise de Poligné le vendredi soir.



Puis, la journée du samedi s'est alors déroulée dans le hameau de Montrou où les habitants ont apporté en toute confiance leur aide précieuse et leur participation active.

Durant toute l'après-midi, se sont succédés, lecture poétique d'Yves et Augustin Charnet, théâtre d'improvisation avec la MITE, concerts de Timsters et Coupe Colonel dans les différents jardins des habitants du hameau. Un marché d'artisans et créateurs était venu agrémenter le village.

A 19h, se sont alors ouvertes les portes d'une des propriétés pour accueillir la deuxième soirée concert. Les 400 personnes présentes ont pu se délecter des sons de Pianos Sauvages, Ryder The Eagle, Steve Strong et Gilles Barp (peinture en live), Moodkint, The 1969 Club, Florida Cracker Horse et admiré la prestation d'Armel notre cracheur de feu.

C'est dans une ambiance festive et joyeuse que cette soirée a clôturé ce week-end magique de début septembre.



De nombreux événements sont encore à venir avec l'association « On lâche rien sauf les chiens » que vous pouvez suivre sur www.facebook.com/olrslc. Vous pourrez notamment découvrir prochainement le village qui accueillera le festival pour l'année 2018....

Alors d'ici-là, ne lâchez rien.... sauf les chiens!



MAIRIE

Ouverture de la mairie : Mardi au Vendredi - 9h00 –12h00 /15h00-18h00, Mercredi et Samedi de 9h00 à 12h00. Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous en appelant la mairie au 02 99 43 73 09. Accueil Mairie : accueil@poligne.fr - Urbanisme : accueil@poligne.fr - Comptabilité : comptabilite@poligne.fr - Communication : communication@poligne.fr - Centre de Loisirs, cantine, garderie école (administratif comptabilité) : centredeloisirs@poligne.fr - Site internet : www.poligne.fr

LE PORTAIL FAMILLE pour une rentrée 2.0 !

Petit rappel sur le fonctionnement du **PORTAIL FAMILLE** et des modalités d'inscription : Pour que vos enfants puissent manger à la cantine ou fréquenter l'ALSH (centre de loisirs) vous devez impérativement effectuer vos réservations en ligne via le portail famille accessible en se connectant sur le site de la commune : www.poligne.fr puis en cliquant sur restauration scolaire.

Ensuite vous suivez la procédure comme indiquée sur le livret qui vous a été remis lors de la mise en place du service en janvier 2017 ou lorsque vous êtes nouvel utilisateur soit de l'école soit du centre de loisirs (livret disponible également en mairie).

Lors de votre premier accès sur le site ou les suivants pensez à modifier votre mot de passe et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir compléter les différentes rubriques et suivre les instructions du livret.

LES INSCRIPTIONS OU LES DEMANDES D'ABSENCE CANTINE doivent être saisies au plus tard : - Le vendredi matin avant 9h pour le lundi. Pour les autres jours 48h avant.

ATTENTION : lorsqu'il y a des jours fériés les modalités sont différentes.

Nous vous rappelons que vous pouvez faire une demande d'inscription à l'année si vos enfants fréquentent régulièrement la cantine. (Ex : tous les jours sauf le mercredi, ou tous les lundis et jeudis...) soit en passant par la messagerie du portail soit par mail : centredeloisirs@poligne.fr, si vous avez un changement en cours d'année il vous suffira de faire une demande d'absence via le portail sur les jours concernés.

Les repas servis aux enfants non- inscrits dans les délais seront majorés. En cas d'absence d'un enfant inscrit le repas sera facturé si une demande d'absence n'a pas été faite dans les délais ou si un justificatif médical ne nous a pas été fourni la veille avant 9h.

Si les enfants vont en sortie ou partent en voyage scolaire veillez à les désinscrire des différents services dès que vous avez connaissance de ces événements sinon ils vont seront facturés.

Les repas du mercredi midi sont à saisir en ALSH repas que vos enfants fréquentent ou non le centre l'après- midi.

LE PORTAIL FAMILLE EST OUVERT LA SEMAINE AVANT LA RENTREE SCOLAIRE POUR QUE VOUS FASSIEZ LES INSCRIPTIONS DE VOS ENFANTS A LA CANTINE POUR LE JOUR DE LA RENTREE ET LES SUIVANTS. VEILLEZ A NE PAS OUBLIER POUR LE BON DEROULEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION.

LES INSCRIPTIONS OU LES DEMANDES D'ABSENCE ALSH :

Pour le mercredi après-midi les inscriptions ou demandes d'absence doivent être saisies au plus tard le dimanche précédent avant minuit.

Pour les petites vacances scolaires les inscriptions doivent être saisies au plus tard une semaine avant le premier jour de vacances. Toutes absences seront facturées sauf si un justificatif médical nous est fourni dans les 8 jours suivant l'absence (les repas commandés seront facturés). La directrice doit être prévenue par mail accueil.loisirs@yahoo.fr dès le premier jour d'absence quel que soit le motif.

Pour les grandes vacances scolaires les inscriptions doivent être saisies au plus tard deux semaines avant le premier jour des vacances. Toutes absences seront facturées sauf si un justificatif médical nous est fourni dans les 8 jours suivant l'absence (les repas commandés seront facturés). La directrice doit être prévenue par mail accueil.loisirs@yahoo.fr dès le premier jour d'absence quel que soit le motif.

Il n'est pas possible de permuter les jours d'inscription en dehors des délais de demande d'absence. Vous pouvez demander par mail : accueil.loisirs@yahoo.fr à inscrire vos enfants après la clôture des inscriptions la directrice vous répondra en fonction des places disponibles.

Si un enfant non inscrit est présent au centre de loisirs la journée et le repas seront majorés. Merci de bien prendre en compte ces différentes informations que vous pouvez retrouver sur le site de la commune : à tous les âges puis centre de loisirs ou restaurant scolaire. Pour toutes questions nous sommes à votre disposition soit par mail ou téléphone.

Les équipes de restauration, centre de loisirs, mairie.

CARTES ELECTORALES

Nous invitons les **nouveaux habitants** de la commune à venir se présenter au secrétariat de mairie.

Leur inscription sur la liste électorale de Poligné doit se faire **avant le 31 décembre 2017**

Fournir pièce d'identité et justificatif de domicile.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement à 16 ans est obligatoire (filles et garçons)

Cette obligation légale est à effectuer dans la Mairie de votre domicile et dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

La Mairie vous remettra une ATTESTATION DE RECENSEMENT. Indispensable pour vous inscrire à tout examen ou concours, ainsi que pour la conduite accompagnée.

Pièces à fournir : pièce d'identité et livret de famille.

PACS : A compter du 1er Novembre 2017, enregistrement en Mairie

Le **PACS** (Pacte Civil de Solidarité) est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Elles s'engagent à une vie commune ainsi qu'à une aide matérielle et une assistance réciproque.

Qui peut conclure un PACS ?

Les futurs partenaires :

- Doivent être majeurs,
- Ne pas être mariés ou pacsés,
- Ne pas avoir entre eux des liens familiaux directs,
- Doivent être juridiquement capables (un majeur sous tutelle ou curatelle peut se pacser sous conditions),
- Peuvent être français ou étrangers.

Où faire enregistrer le PACS ?

- Au service Etat Civil de la commune dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence commune. (résidence principale et non résidence secondaire).
- Chez un notaire.

L'enregistrement du PACS en mairie

Le dépôt du dossier complet se fait exclusivement sur rendez-vous.

- Les enregistrements se feront uniquement pendant les heures de fermeture au public soit :
 - Le lundi 9h00 / 12h00 et 13h00 / 16h00.
 - Les mardis, jeudis, vendredi : 13h00 / 15h00.
- Pour faire enregistrer votre convention de PACS en mairie, vous devrez vous présenter en personne et ensemble.

Liste des documents à fournir

- Déclaration conjointe de conclusion de PACS
Cerfa n° 15725-02 signé des 2 partenaires,
- Attestation sur l'honneur de non parenté, non-alliance et résidence commune (figurant dans Cerfa 15725-02)
- Convention de PACS
Cerfa n° 15726-02 signé des 2 partenaires ou vous pouvez rédiger une convention personnalisée.

Pour chaque partenaire :

- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) datant de moins de 3 mois. La durée de validité de l'acte s'apprécie au moment du dépôt du dossier.
- Justificatif d'identité (**Pièce d'identité originale en cours de validité (une copie sera conservée)**)

Article 10 du décret n° 2013-1188 du 18/12/2013. L'extension de la durée de validité (+ 5 ans) de s'applique pas aux CNI en cours de validité au 1^{er} janvier 2014 délivrées à des personnes qui étaient mineures à la date de délivrance.



Particularités / Pièces complémentaires

- Si incohérence de mention (exemple : mention de divorce non inscrite sur acte de naissance mais inscrite sur livret de famille)
- PACS déjà enregistré avec une autre personne mais non annulé.

Dossier non recevable ; procéder dans un premier temps à la régularisation des mentions.

- Les personnes disposant d'un acte détenu par le Service Central de l'Etat Civil à Nantes devront fournir un extrait d'acte de naissance de – de 3 mois.

Des documents complémentaires seront à présenter dans les situations suivantes :

- vous êtes étranger
- vous êtes divorcé(e)
- vous êtes veuf ou veuve

Toutes les informations correspondantes à votre situation sur le site service-public.fr



- Enregistrement du PACS par l'Officier d'Etat Civil qui vous remettra un récipissé d'enregistrement.
- La convention sera visée et vous sera restituée.
- **(la mairie n'en conservera aucune copie)** il vous appartiendra de la conserver précieusement.
- Le PACS figurera en mention marginale sur l'acte de naissance de chaque partenaire.

L'enregistrement du PACS est une démarche administrative qui ne nécessite pas la présence de témoins et n'est pas assortie du cérémonial réservé aux célébrations de mariages.

CARTES GRISES

A compter du 16 octobre 2017, la préfecture d'Ille-et-Vilaine et les sous-préfectures de Fougères-Vitré, Saint-Malo et Redon n'accueillent plus le public pour les démarches liées aux cartes grises. Toutes les opérations concernant les demandes de titres seront exclusivement traitées par télé-procédure sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/>

Connectez-vous gratuitement au site de l'ANTS (<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>). Si vous ne disposez pas d'accès Internet, les points numériques en préfectures et sous-préfectures sont à votre disposition.

Offrir aux habitants l'accès à Internet gratuit

Les habitants du territoire peuvent accéder à internet dans certains endroits où ont été installés des hotspots de WiFi public gratuit. Le WiFi public permet aux usagers de se connecter gratuitement à Internet avec leur ordinateur, leur smartphone ou leur tablette de manière sécurisée et en conformité avec la législation : les sites de téléchargements illégaux et les sites interdits par la réglementation (terrorisme, pédophilie, pornographie, ...) sont bloqués ; les échanges sont sécurisés et cryptés.

Où et comment y accéder ? Les différents hotspots de WiFi public de la Communauté de communes sont installés :

- dans tous les espaces multimédia, dans les espaces jeunes communautaires, au Point Accueil Emploi communautaire.

Une fois sur place, activez le WiFi sur votre appareil et acceptez les conditions d'utilisation. Vous serez automatiquement connecté à internet. Pour plus d'informations, contacter le service multimédia de la CCMVS au 02 99 43 96 00 ou par mail à multimedia@bretagneportede Loire.fr

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI : l'info du SMICTOM

C'est une nouveauté !

De la capsule de café Nespresso, à l'opercule métallique de certaines bouteilles de lait, dorénavant, nous pouvons jeter dans les bacs «emballages recyclables» tous les petits objets en métal.

L'ensemble des petits emballages acceptés sont listés sur la planche de visuels présentée ci-après.

L'info du SMICTOM

Emballages recyclables

D'une collectivité à l'autre les règles de tri des déchets peuvent varier. Au Smictom des Pays de Vilaine, les emballages à déposer dans votre bac dédié sont uniquement ceux mentionnés ci-contre.

Les déchets indésirables qui y sont jetés représentent **37 %** de la poubelle jaune et leur traitement coûte à la collectivité **300 000 € par an !**

Actuellement, **en ce qui concerne les plastiques, seuls les bouteilles et flacons** sont à déposer dans le bac à couvercle jaune. Afin de simplifier le geste de tri et d'augmenter les tonnages de matériaux recyclés le Smictom va postuler **dès 2018** auprès de l'Eco-organisme dédié à la filière de recyclage des emballages. Ensuite, les consignes de tri pourront être étendues à l'ensemble des emballages en plastique d'ici 2022.

Donc attention, pour le moment, pour les plastiques, il n'y a pas de changements ! Vous serez tenus informés de cette évolution en temps voulu.

Mais du nouveau pour les emballages métalliques ...

En plus des canettes, des boîtes de conserve et des aérosols, vous pouvez dorénavant jeter dans vos bacs de tri, les petits emballages métalliques : capsules de café en métal, couvercles, feuilles aluminium ... Ces petits emballages sont maintenant acceptés.



Emballages acceptés :



Déchets interdits :



Tous les plastiques qui ne sont pas des bouteilles ou des flacons : pots de yaourt, sacs et films plastiques, barquettes en plastique, papiers, ordures ménagères ...

Attention

... aux erreurs les plus souvent commises :

- Pas de papiers avec les emballages ! Vous devez utiliser les conteneurs prévus à cet effet et disponibles sur toutes les communes du territoire.
- N'utilisez pas de sacs plastiques pour déposer vos emballages. Ils doivent être déposés en vrac.
- Videz entièrement vos emballages et ne les imbriquez pas les uns dans les autres ! en revanche pas besoin de les rincer.



Bouchons



Bougies chauffe-plat



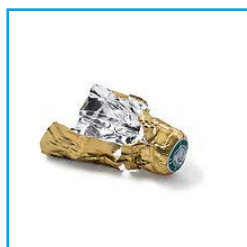
Capsules de café / thé



Boîtes et tubes métalliques



Barquettes aluminium



Collerettes



Poches de compote



Couvercle ouverture



Feuille aluminium



Opercules



Tubes de crème



Petite Canette



Blister médicaments



Couvercles



Sachet café aluminium



CNPF : Centre National de la Propriété Forestière

Opération groupée d'éclaircie de plantations feuillues et résineuses

Parce qu'une forêt bien gérée est une forêt génératrice de revenus, d'emplois locaux, de paysage agréable... et qu'elle est moins sensible aux maladies, aux feux et participe au maintien de la qualité des eaux, le Centre Régional de la Propriété Forestière, Etablissement Public National, en association avec le Syndicat des Propriétaires Forestiers d'Ille et Vilaine lance une opération de regroupement volontaire.

Cette action vise à recenser puis commercialiser l'offre de bois des différents propriétaires du territoire (quel que soit la taille de leur propriété) pour les inciter à améliorer leur patrimoine. Un des objectifs est de les aider à gérer leur bois et forêt tout en les accompagnant dans cet acte souvent difficile à mettre en œuvre seul.

Les éclaircies forestières en coupant les arbres les moins bien venants (de 25 à 40% du nombre total), améliorent la croissance et l'état sanitaire des arbres restants.

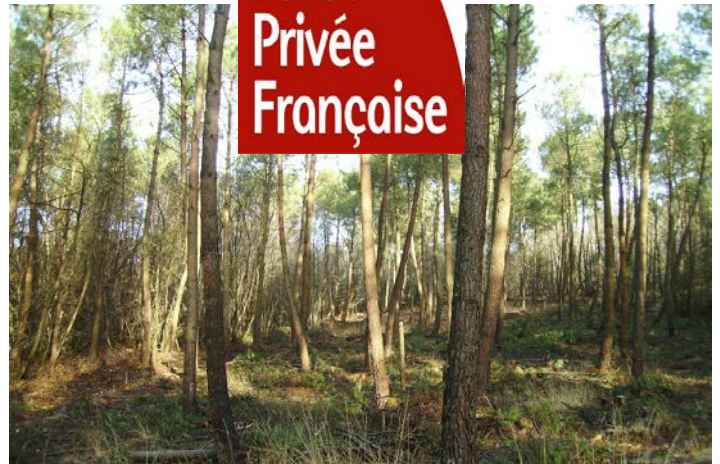
Le regroupement de l'offre doit permettre d'obtenir des prix d'achat sur pied de ces bois plus rémunérateurs.

Une **réunion d'information** aura lieu à **PIPRIAC** (rue de l'avenir – face à Super U – bâtiment rouge anciennement « Pipriac communauté ») le **mardi 23 janvier 2018 à 19H00**

Elle est ouverte à tous les propriétaires quelle que soit l'importance la surface de leurs bois ou forêts. En complé-

ment de cette information, des courriers individuels seront adressés à tous les propriétaires de plus de 2 hectares identifiés au cadastre.

Pour tout renseignement, contactez Jean-Marc CARREAU au 06.18.44.72.01. ou jean-marc.carreau@crpf.fr



NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

Tadi Lib'

Le transport à la demande intercommunal

DES NAVETTES VERS LE TRAIN ET LE CAR

DU MARDI AU VENDREDI DE 9H À 18H ET LE SAMEDI DE 9H À 13H

DES NAVETTES VERS LES BOURGS

DU LUNDI AU VENDREDI

POUR 2€ LE TRAJET ALLER



Qu'est-ce que Tadi lib' ?

C'est un service de transport à la demande, sur réservation téléphonique, qui couvre les 20 communes de Bretagne porte de Loire Communauté. Il s'adresse à tous les habitants du territoire dépourvus de véhicule, n'ayant pas de permis de conduire ou ne pouvant plus conduire pour des déplacements.

Les 2 types de transport

Les navettes vers les bourgs

Elles viennent vous chercher à votre domicile à l'heure que vous choisissez. Elles vous déposent à des points d'arrêts prédéfinis dans toutes les communes de Bretagne porte de Loire Communauté.

Les navettes vers le car et le train

Au départ d'un arrêt prédéfini et à une heure fixe, elles vous déposent aux arrêts de bus Illenoo du territoire ou aux gares des communes voisines.

Renseignements et réservations

Tous les jours de 7h à minuit sauf le 1^{er} mai au

0810 35 10 35
prix d'un appel local

Plus d'infos sur bretagneportede Loire.fr



RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASSOCIATIONS	RESPONSABLES	TÉLÉPHONES	COURRIEL	ADRESSES des responsables	Subventions Communales accordées en 2017
ACCA CHASSE	SAFFRAY Denis	02 99 43 83 39 06 65 00 81 88	denis.saffray@gmail.com	La Violaïis - 35320 POLIGNÉ	300 €
A.P.E. (Association des Parents d'Élèves)	DIJOUX Laura	06 06 66 97 84	apelesasphodeles@gmail.com		
ANCIENS COMBATTANTS (ACPG)	BOSSE Maurice	02 99 43 82 41		2, impasse du Calvaire - 35320 POLIGNÉ	20 €
APAJ (association polignéenne d'animation jeunes)	ECHELARD Marlina (présidente) THOMAS Chitstelle (secrétaire)		gildaschitstelle@wanadoo.fr		150 €
APEAM MONTRU (Association pour la Protection de l'Environnement et l'Aménagement du village de Montrou)	HEURLIN Roland	06 34 23 08 82	roland.heurlin@gmail.com	Montru - 35320 POLIGNÉ	
BASKET CLUB POLIGNÉ - BCP	WIDLOËCHER Jean-Michel	02 99 43 82 08 06 61 49 54 55	jeanmichelwidloecher@orange.fr	Le Blanchard - 35320 POLIGNÉ	200 € dont 50 € exceptionnel
BREIZH CARNA CLUB	BONNET Frédéric	02 99 44 87 80 06 17 12 15 01	breizhcarna@gmail.com		
CLEF DE SCÈNE (Théâtre)	GERARD Régine	06 83 80 48 54	clefdescene@laposte.net	34 r des Landes le la Pierre Blanche - 35320 POLIGNÉ	250 €
CLUB DES AMIS DU VOLCAN	ALLAIN JOSETTE (Présidente) BOSSE Maurice (Trésorier)	02 99 43 82 41 (Mr Bosse)		1, impasse du Calvaire - 35320 POLIGNÉ 2, impasse du Calvaire - 35320 POLIGNÉ	100 €
CLUB DE PALETS	VENTROUX Jean-Claude	02 99 43 01 90	ventroux.jeanclaude@orange.fr	18 Rue des Papinais - 35320 PANCÉ	
COMITE DES FÊTES	GUYOMARD Jean-François	06 88 16 74 39	if.guyomard@orange.fr	18 res de la Saudrais - 35320 POLIGNÉ	1300 € dont 500 € exceptionnel
ESPACE JEUNES LEO LAGRANGE OUEST	JARDIN Pascale (Responsable) MÉNARD Alice (Animatrice)	02 99 43 08 46 06 31 31 32 94	jeunesse.poligne@bretagneporte-deuloir.fr	405 rue du Terre Gris - 35320 POLIGNÉ	
L'ANATOL THÉÂTRE	LOISEAU Stéphane	06 77 48 43 40	anatol.theatre@wanadoo.fr	11 rue des Vignes - 35320 POLIGNÉ	
LES ENFANTS AU PAYS	M ^r CHEVALIER	02 99 43 96 86	enfants-au-pays@wanadoo.fr	Rés Saudrais Chem Saudrais - 35320 POLIGNÉ	
LES RIKIKI (Accueil petite enfance)	BOSSE Josiane		lesrikiki@yahoo.fr	La Gandoullais 35320 POLIGNÉ	500 €
TENNIS CLUB de POLIGNÉ - TCP	TREHIN Nicolas	06 61 34 21 93	nico.trehin@gmail.com		200 €
TERTRE GRIS VOLLEY - TGV	RIO Frédéric	02 99 43 05 35 06 76 24 86 41	fredrio@wanadoo.fr	44 rue de la Chapelle - 35320 PANCÉ	
USTG - POLIGNÉ - PANCÉ (FOOT)	GUILLEMOT Claude THOMAS Pierre	02 99 43 77 85 02 99 43 73 53	guillemotclaude0023@orange.fr pierre.thomas53@wanadoo.fr	23 rue Jules Poulloux - 35470 BAIN-DE-BGNE 24 rue du Semmon - 35320 POLIGNÉ	
YOGA du VOLCAN (yoga et sophrologie)	Florence LEDUC-STEINER	299433763	yogaduvolcan@gmail.com	28, La Gandoullais 35320 POLIGNÉ	

DATE A RETENIR

Vœux du Maire : Samedi 13 Janvier 2018 à la Salle des Fêtes de Poligné à 17h00

Braderie pêche à la salle des sports le dimanche 4 mars 2018

ACCA : concours de pêche à la truite le 15 avril 2018

Clef de Scène :

- **Représentations enfants :**
Le samedi 31 mars à 20 h 00

- **Le dimanche 1^{er} avril à 15 h 00**

- **Le vendredi 06 avril à 20 h 00**

- **Le samedi 07 avril à 20 h 00**

Comité des Fêtes : Les Poli'Sons le samedi 9 juin 2018 et le Samedi 08 Septembre pour la 12^{ème} Edition des Polinades

Fête de l'école le samedi 30 juin 2018

NUMEROS UTILES

Urgences médicales : 15

Bibliothèque : ouverte le mardi et le jeudi de 16 h à 18 h (sauf pendant les vacances scolaires) et le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h.

ADMR : Lundi à Vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
tél 02 99 44 83 83 – email : bain.asso@admr35

PAE (Point Accueil Emploi) : lundi à vendredi 9h00 à 12h00
tél : 02 99 43 86 50 – email : pae.bain@wanadoo.fr

CDAS : lundi à vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
tél : 02 99 44 83 00

AUTONOMIE SERVICES : lundi à vendredi – 9h00 à 16h30
tél : 02 99 52 00 59

email : autonomie.services@wanadoo.fr

Mode d'emplois : lundi à vendredi 9h00 à 12h00

tél : 02 99 43 80 22 - mail : modesemploi@aliceadsl.fr

Ordures ménagères Sictom des Pays de Vilaine :
tél 02 99 57 04 03 mail : accueil@sictom-paysdevilaine.fr

Déchetterie de Bain de Bretagne : Hiver : 01.11 au 31.03 :
lundi : 9h/12h30 14h/17h – Mercredi 14h/17h – vendredi :
9h30/12h30 – 14h/18h30 – samedi : 9h/12h30 – 14h/17h

Été : du 01.04 au 31.10 : lundi : 9h/12h30 14h/17h – Mercredi
14h/18h30 – vendredi : 14h/18h30 – samedi : 9h/12h30
– 14h/18h30.

Ressourcerie mod'Récup : Horaires de vente : lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi jusqu'à 18h. Horaires de dépôt : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le vendredi.

Chenil Service : lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h – tél 02 99 60 92 22

Listes de assistantes maternelles agréées par commune :
www.assistantsmaternels35.fr

Transport à la demande : vers les centres-bourgs des 17 communes du territoire et près de l'hôpital de Bain-de-Bretagne. Celui-ci fonctionne les mercredis, jeudis et samedis de 8h30 à 17h. Pour réserver, il suffit de téléphoner au 0 810 35 10 35*, au plus tard la veille de votre déplacement (avant 17h). * prix d'un appel local

CCAS : Portage de repas : le CCAS propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes de la commune nécessitant une aide à la confection de leur repas (personnes âgées). Livraison des repas possibles tous les jours. Renseignements à la mairie – tél 02 99 43 73 09

REVUE DE PRESSE

« C'est le moment de demander un effort fiscal »



Le maire, Guy Rinfray, à droite, et Pierrick Armand, le trésorier-payeur, au centre, lors du conseil de jeudi. |

Jeudi soir, lors du conseil municipal, les élus ont décoré le budget de la commune pour cette année. Décision a été prise d'augmenter les taxes locales.

Frais de personnel. Avec une école publique, une cantine municipale ou encore une halte-garderie, la commune propose de nombreux services à sa population, et même au-delà, qui génèrent inévitablement d'importantes charges de frais de personnel. « Elles représentent 53 % des dépenses du budget de fonctionnement », a indiqué, jeudi soir, en conseil municipal, le trésorier-payeur, Pierrick Armand.

Augmentation des taxes : + 2,50 € par mois par foyer

Avec un budget total de 914 000 € prévu pour 2017, la commune envisage malgré tout de dégager un autofinancement de 122 000 € en fin d'année, soit l'équivalent de 2016. « Les recettes de fonctionnement peuvent compter pour 52 % sur la partie impôts et taxes, 23 % pour les dotations, subventions et participations, etc. »

Les élus ont voté à l'unanimité une hausse des taux des taxes ménages (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) de 5 %. « Mais attention, il faut bien noter que vous n'avez pas augmenté depuis six ans, et il faut ramener ce taux à des chiffres concrets : le supplément ainsi réalisé pour la commune sera de 15 000 €, soit divisé par le nombre de foyers (500) 30 € par foyer ou 2,50 € par mois, ce qui est relativement faible », commente le comptable.

Pas de gros projets cette année

« C'est le moment de demander un effort fiscal au contribuable, à la suite des baisses de dotations de l'État, Département, etc. Des baisses répétées chaque année (- 50 000 € en quatre ans), et à tous les gros investissements réalisés et qui sont facteurs de développement. »

La somme des investissements représentera cette année un peu plus de 700 000 € dont plus de 300 000 € de restes à réaliser. « Nous inscrivons 150 000 € pour un projet de création de terrain de football, à étudier avec Pléchéat, des travaux rue de Rennes (32 000 €), la canalisation du futur lotissement (24 000 €), l'achat d'un camion (15 000 €), des travaux rue du Souvenir et de la Foulquière, etc. », annonce le maire, Guy Rinfray.

Boulangerie : Le plus gros projet de la commune cette année est celui de la boulangerie, qui concerne un autre budget, indépendant.

Endettement : La dette de la commune au 1^{er} janvier était de 1,268 million d'euros, pour une capacité maximum de 1,5 million. « Il n'y aura pas de nouvel emprunt contracté cette année, la commune continuera donc de se désendetter », conclut Pierrick Armand.

Chantal Henry et Anne-Sophie Bignon quittent la mairie



Catherine Allain, 1^{er} adjointe ; Chantal Henry : le maire, Guy Rinfray ; Anne-Sophie Bignon ; Pierre Thomas, 2^e adjoint. |

Deux départs ont été fêtés vendredi soir à la mairie. Celui de Chantal Henry, pour son départ à la retraite, et la fin du contrat d'avenir pour Anne-Sophie Bignon.

Chantal Henry a débuté par des remplacements à la cantine de l'école, avant de signer en 2013 un contrat d'assistante cantinière. Elle était également salariée de l'accueil de loisirs avant qu'il ne devienne municipal. Puis, elle est aussi devenue femme de ménage de la cantine, école, salle de sport, espace jeunes et mairie. C'est Lydie Arnoux qui remplace Chantal Henry.

Anne-Sophie Bignon est arrivée début 2013 en remplacement de Monique Rosse, Atsem (Agent territorial spécialisée des écoles maternelles) à l'école publique Les Asphodèles. « Un poste pour lequel Anne-Sophie avait le bon profil, reconduit à deux reprises », détaille le maire Guy Rinfray. Anne-Sophie était également animatrice à l'accueil de loisirs municipal. Le nombre d'années pour un contrat d'avenir étant limité à trois ans, la mairie a ensuite proposé un CDD pour dix-huit mois.

La commune compte treize salariés, dont quatre à temps partiel.



Émilie et Gaétan Hamon aux manettes de la boulangerie



Gaétan et Émilie Hamon ont fait quelques travaux dans la boulangerie avant la réouverture. |

Le boulanger Gaétan Hamon et son épouse Émilie viennent de reprendre la boulangerie de la commune. Si Émilie, 30 ans, est native de Poligné, où elle a vécu jusqu'à ses 13 ans, avant de revenir récemment, Gaétan, 31 ans, est, lui, originaire de Bain-de-Bretagne. « J'ai fait mon apprentissage à la boulangerie Peuzin, durant quatre ans. Puis j'ai été salarié dix ans à Rennes, dans une boulangerie du quartier du Cimetière de l'est. Mais dès mes débuts, mon objectif était de m'installer un jour. »

Lorsque le couple a eu connaissance du départ du boulanger Pascal Hervé, et a appris qu'un projet de construction d'une nouvelle boulangerie était au programme dans les locaux de l'ancienne mairie, Gaétan et Émilie n'ont pas hésité à s'installer. « Nous avons donc racheté le fonds, puisque l'actuel commerce est propriété de la commune. »

En plus des pains classiques, spéciaux, tradition, viennoiseries, pâtisseries, et un dépannage épicerie de premières nécessités, la boulangerie est dépositaire Ouest-France. D'autres nouveautés sont attendues d'ici peu. **Boulangerie Hamon**, 6, rue de Rennes. Ouvert du lundi au samedi, de 7 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30. Fermé le jeudi toute la journée et le dimanche après-midi. Tél. 02 99 43 95 01

Une nouvelle Aire de connexion intermodale inaugurée



Jean-Luc Chenu président du Département, au centre, Guy Rinfray, à gauche, Yvon Mellet, à droite. Il aura fallu du temps pour voir aboutir le projet d'Aire de connexion intermodale (ACI), espace pour accueillir les bus et permettre le stationnement de véhicules, vélos et deux roues motorisés. « Une première idée avait été de l'implanter devant le restaurant routier, mais le projet coûtait finalement trop cher (400 000 €) », a commenté, vendredi soir, le maire, Guy Rinfray, à l'occasion de l'inauguration du site. L'aire, située le long de la RN137, à proximité de la bretelle de sortie, aura ainsi mis trois ans avant de naître, pour un coût de 133 000 €, avec une subvention du Département de 90 000 €, soit 75 % d'aides. « L'ACI incite le citoyen à utiliser les transports en commun, dans une démarche économique, écologique et de réduction du trafic », poursuit Yvon Mellet, président de Bretagne porte-de-Loire communauté. Un quai a également été conçu afin d'accueillir les personnes à mobilité réduite. « Nous inaugurons ici la 9^e ACI mise en service dans le Département, et quatre autres sont en projet, a souligné le président du conseil d'Ille-et-Vilaine, Jean-Luc Chenu. Le territoire compte plus de 3 000 arrêts de bus et 350 circuits. »

Dans la commune, vingt trajets allers vers Rennes, et autant en retours, sont effectués quotidiennement.

Résidence du Bois-Glaume : 33 lots pour la première partie



Les premiers coups de pelle ont démarré mardi 4 juillet. |

Un nouveau lotissement verra bientôt le jour au bout de la rue des Fontaines (route de l'école publique Les Asphodèles), la Résidence du Bois-Glaume, sur une superficie de 2,2 ha. Il sera composé de 33 lots libres de constructeurs, une première tranche de travaux concerne 16 parcelles de 300 à 600 m². « Vingt-six lots sont à destination des particuliers, les sept autres seront des accessions au social, détaille le maire, Guy Rinfray. Nous souhaitons favoriser les jeunes de la commune, les aînés éloignés dans les villages et qui veulent se rapprocher du bourg, ainsi que des personnes parties et qui aimeraient revenir. »

La mission d'aménagement a été confiée à Viabilis aménagement, de Saint-Grégoire, sous la houlette de Fabrice Chopin, directeur technique, et Erwan Dimont, directeur administratif. Urba Réal, de Bain-de-Bretagne, assure la maîtrise d'œuvre des voiries et réseaux divers. Lemée TP, de Saint-Sauveur-des-Landes, s'occupe du terrassement et de l'assainissement et R2 AE, de Carentoir (Morbihan), des réseaux d'eaux pluviales, de l'électricité, du téléphone et de l'éclairage public. Pour finir, Fournière nature, de Liffré, a en charge la partie espaces verts.

« Le cadre existant sera préservé et les grands arbres maintenus. D'autres seront replantés, avec une mise en valeur du paysage », explique Fabrice Chopin. Un tiers des 16 lots est déjà réservé. Les permis de construire pourront être déposés à partir de novembre. Après ces 33 parcelles, une seconde urbanisation sera envisagée à la suite, avec 12 autres lots. Le projet se poursuivra pour atteindre au total une centaine de lots.

Renseignements : mairie, tél. 02 99 43 73 09.

La rue de Rennes sera inaugurée mardi



Le maire, Guy Rinfray, deuxième à droite, entouré d'un de ses adjoints et des responsables du chantier.

Nature et durée des travaux

La commune a récemment réalisé un programme d'effacement des réseaux et d'embellissement du centre bourg. Le Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35), propriétaire des réseaux de distribution électrique, a accompagné les élus pour ces travaux dans la rue de Rennes, qui sera inaugurée mardi matin.

Les travaux ont démarré en juin 2016 et se sont achevés en fin d'année. Tous les réseaux aériens existants ont été enfouis (basse tension, éclairage public et Télécom), soit plus de 353 m de réseaux. Une fois ces travaux effectués, la commune a ensuite réalisé des aménagements de voirie. Le SDE35 a également accompagné la commune pour définir son projet d'éclairage public. Une étude préalable a été effectuée pour optimiser l'éclairage public : création de points lumineux et choix de matériels plus performants. Cette étude a permis de supprimer l'éclairage vétuste et de créer ainsi 16 nouveaux points lumineux dans la commune.

Financement

Le montant des travaux a été de 165 000 €. Le SDE35 a financé près de 64,5 % du montant global des travaux, soit 106 249 €, avec un reste à charge pour la commune de 58 750 €.

Six personnes mises à l'honneur lors des vœux



Le maire, Guy Rinfray, au centre, et Martine Thomas, à droite, en compagnie des cinq salariés médaillés.

Les vœux du maire, Guy Rinfray, samedi soir, ont été l'occasion de mettre à l'honneur six salariés. Franck Jolivé responsable magasin, et Xavier Théval, maintenance process, ont reçu un diplôme symbolisant la médaille d'argent pour leurs vingt-cinq années de travail.

Hubert Allain, professionnel des services en programmation logistique, Jean-Claude Rouaud, tôlier-retoucheur, et Jacqueline Trapu, opératrice polyvalente, ont quant à eux été honorés du diplôme pour la médaille grand or qui récompense quarante années d'activité.

Martine Thomas, cantinière de l'école Les Asphodèles, agent de la commune depuis plus de vingt ans, a reçu de mains de Guy Rinfray une médaille d'argent, un diplôme et un bouquet de fleurs.

La boulangerie et la réfection du terrain de foot au cœur des vœux



Le maire, Guy Rinfray, a présenté les nombreux desseins à venir pour la commune. |

Le maire, Guy Rinfray, a profité de la traditionnelle cérémonie des vœux, pour rappeler les principales réalisations de l'année passée. « Deux d'entre elles ont d'ailleurs fait l'objet d'une inauguration : la nouvelle mairie et la nouvelle médiathèque. »

La boulangerie déplacée

L'avenir de la boulangerie est une des priorités des élus. « Je pense que ce commerce est appelé à se développer, car il est un peu comme l'était la mairie, d'un autre temps, a rappelé l'édile. C'est pour cela que j'ai proposé au conseil de transférer la boulangerie (pas le bar) à la place de l'ancienne mairie. »

Un compromis de vente du fonds de commerce boulangerie a été signé jeudi, avec un jeune couple, Émilie et Gaétan Hamon, intéressés par le projet depuis un an et demi.

Le terrain de foot refait

Le terrain de foot sera réhabilité et drainé car situé en zone inondable. Les vestiaires installés sur ce terrain en 2008 sont en bon état et disposent déjà d'un éclairage adapté. L'arrosage est possible grâce à la proximité du Semnon, et le trop-plein des lagunes du Chatelier pourrait aussi être utilisé. « Ce dossier est néanmoins étudié avec les communes voisines, puisque situé sur leur territoire ou parce que les clubs se sont regroupés. »

L'aménagement du bourg continué

Les études d'aménagement vont se poursuivre dans le secteur compris entre la rue de Rennes et la boulangerie. Un plan de circulation, avec un sens entrant et un sens sortant, est également prévu. Les dossiers de demande de subventions vont être déposés ce mois-ci.

Un réseau neuf d'eaux pluviales sera préalablement réalisé.

De nouveaux lots à la vente

Vingt-six lots et deux macro-lots sont proposés à la vente dans les nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation, à l'est du bourg, rue des Fontaines, à 500 mètres de l'école.